

**LES NOMS SUIVIS D'UN * DISPOSE D'UNE FICHE
NOMINATIVE CONSULTABLE DANS LA RUBRIQUE
"SOURCES DOCUMENTAIRES"**

RABATIALE Sébastien, employé dans les bureaux de la Salpêtrière, âgé de 35 ans, né à Lyon, département des Bouches du Rhône, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

RABAUD Jean Jacques (dit Desrolands), ex chanoine, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 Ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RABAUDY Antoinette Adrienne, femme Cassan, domiciliée à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme conspirateur le 12 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RABAULT-SAINT-ETIENNE Jean Paul*député du département de l'Aude à la convention nationale, cultivateur âgé de 50 ans, natif de Nismes, département du Gard, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, et déclaré traître à la patrie par décret de la convention, le 28 juillet 1793 et par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin il a été arrêté le 14 frimaire an 2, et condamné à mort le 15 dudit, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RABAULT Jacques, négociant armateur, âgé de 56 ans, natif de Jason, département du Tarn, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 12 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu de s'être montré un des plus zélés partisans du fédéralisme.

RABET Jean, domicilié à Vezins, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué, comme brigand de la Vendée.

RABIENT Jean, domicilié à Loroux, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

RABIER aîné, domicilié à Chanac, département de la Lozère, condamné à mort par contumace comme séditieux, le 27 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RABILLIER Pierre, laboureur, domicilié à Aizenay, département de la Vendée, condamné à mort le 14 ventôse an 2, par la commission militaire des Sables, comme brigand de la Vendée.

RABIN Françoise, femme Boucheron, domiciliée à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme complice des brigands de la Vendée.

RABIN Pierre, domicilié à Montfaucon, département de la Vendée, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Savenay, comme brigand de la Vendée.

RABIN Charles, domicilié à Vezins, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

RABIN Mathurin, domicilié à Verins, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

RABJEAN Jean, domicilié à Lahaye, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

RABJOT Louis, domicilié à Jetay, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

RABJOT François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

RABLOT Jacques, maire de Notre-dame-de-Ré, y demeurant, département de la Vendée, condamné à mort le 18 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables, comme brigand de la Vendée.

RABOIN Jean, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

RABOT François, faiseur de masses, domicilié à Anvers-l'Union, département de la Sarthe, condamné à mort le 28 prairial an 2, par la commission militaire de Laval, comme brigand de la Vendée.

RABOTEAU Jacques, domicilié à Loitot, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

RABOUIN Pierre Felix, domicilié à Pontigné, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

RABOURDIN Charles, ex vicaire, âgé de 31 ans né et domicilié à Sermaise, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-révolutionnaire et fanatique, le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RABOURDIN Charles Tiphane, cultivateur, âgé de 30 ans, né et domicilié à Sermaise, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RABREAUD Michel, agriculteur et maire, domicilié à Senouiller, département de la Vendée, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission militaire des Sables.

RABUT Claude, maçon, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 21 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RABY Jean Etienne, garde-chasse et des bois nationaux, âgé de 56 ans, né et domicilié à Mauperruis, département de la Seine et Marne, condamné à mort le 12 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration et rébellion à main armée, qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la ferté-Gaucher, touquin et autres, les 23, 24 et 25 frimaire précédent.

RABY Jean, domicilié à Maublonne près de Ancienis, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes

RABY Pierre, domicilié à Melay, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RABY Jacques, domicilié à Cholet, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RABY Georges, domicilié à Melay, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RABY Pierre, domicilié à St Christine, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RACLET François, cultivateur, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 3 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RACLET Pierre, âgé de 70 ans, natif de Dijon, département de la Côte-d'Or, ex directeur de la régie générale, domicilié à Sommevoire, département de la Haute Marne, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RACLOT Jean Baptiste, ex curé de Thuvet, domicilié à Montigny, département de la Haute Marne, condamné à mort, comme émigré le 20 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département des Vosges.

RADIGON Martin, ex curé, domicilié à Vidalliac, département de la Creuse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 27 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RADIX J. L., âgé de 57 ans, né à Paris, ex conseiller au parlement de Paris, ex chanoine de Notre-Dame, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg, où il était détenu.

RAFFE Anne Thérèse, veuve Coquet, âgée de 45 ans, née à Neuville, département de l'Ain, vivant de son bien, domiciliée à Brèvre, département de la Seine et Oise, condamnée à mort, le 5 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant cherché à opérer un soulèvement dans la maison d'arrêt de Port-Libre où elle était détenue.

RAFFIER Joseph, cordonnier domicilié à Villeneuve, département du Gard, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 3 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

RAFFIN Marc Antoine Jean, cultivateur et administrateur du département du Gard, domicilié à Guisac, même département, condamné à mort, comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RAFFIN Jeanne, veuve Regnard, âgée de 30 ans, native de Machais, journalière, domiciliée à Palluau, département de la Vendée, condamnée à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie du peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

RAFFRAY Jean Baptiste, domicilié à Château-Gontier, département de la Mayenne, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 22 germinal an 2, par la commission militaire de Laval.

RAGEOT André, âgé de 38 ans, natif de Bresse, tailleur, et membre de la commune de St Martin, domicilié à St Martin-des-Champs, département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 9 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration tendante à empêcher la circulation des transports des subsistances en réquisition, par le département de la Seine et Oise.

RAGEROT Pierre, domicilié à Baussay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RAGNAUCOURT Aubert, gendarme, domicilié à Paris, condamné à mort, le 6 prairial, par le conseil militaire de Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés les 3 et 4 prairial, contre la représentation nationale.

RAGNOZ François, domicilié à Gonnord, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAGON Jean Louis, ex curé, domicilié à Saumarcalle, département de la Vienne, condamné à mort, comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RAGON Jean Baptiste, âgé de 20 ans, ex noble et chevalier du tyran roi, né et domicilié à Libreval, département du Cher, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 16 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RAGONDET Etienne, âgé de 46 ans, natif de Paris, département de la Seine, inspecteur dans les charrois de l'armée, aide major et commandant du bataillon de la section de la république, domicilié à Cappy, département de la Somme, condamné à mort, le 24 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration formée par Capet, son épouse et autres, le 20 juin et le 10 août 1792, contre la liberté la sûreté et la souveraineté du peuple français.

RAGOT Agathe Elisabeth, âgé de 54 ans, ex religieuse à Bourges, née et domiciliée à Libreval, département du Cher, condamnée à mort, le 2 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, convaincu d'avoir entretenu des intelligences et correspondances avec les émigrés.

RAGUENER Gabriel, prêtre, domicilié à Landudec, département du Finistère, condamné à mort, comme réfractaire à la loi, le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RAHARDE Louis, tisserand, domicilié à Toerzé, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

RAIER Gilbert, marchand toilier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAIGECOURT Auguste, ex noble, lieutenant au régiment autrichien de Latour, domicilié à Grozieux, département de la Moselle, condamné à mort, comme émigré, le 1 vendémiaire an 3, par la commission militaire de Valenciennes.

RAIMBANET François, domicilié à Lagibaudière, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RAIMBAULT Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 11 messidor an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAIMBAULT Jean, domicilié à Gallet près de Beaupréau, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAIMBAULT François, domicilié à Jetray, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAIMBAULT Pierre, domicilié à Treizevents, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAIMBON Jean, domicilié à Cholet, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAIMOND Thomas, âgé de 36 ans, natif de Montbrison, département de la Loire, garçon perruquier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAIMOND Augustin, âgé de 40 ans, natif de Toulouse, négociant, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, le 17 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme convaincu d'avoir donné sa signature pour l'ouverture des églises.

RAIMOND Menismer, cultivateur, domicilié à Canbray, département du Nord, condamné à mort, le 13 prairial an 2, par le tribunal de Cambrais, comme ayant adressé un placet à Colourg pour de succès de ses armes.

RAIMAUD Pierre, ancien marchand, domicilié à Draguignan, département du Var, condamné à être déporté pour 4 ans, le 29 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme ayant tenu des propos inciviques.

RAJAR Maurice, âgé de 60 ans, natif de Boën, département de la Loire, teneur de livres, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 16 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAJAT Jean Baptiste, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAMAND François, coquetier, domicilié à Louze, département de la Meuse, condamné à mort, comme espion, le 3 pluviôse an 2, par la commission militaire de l'armée du Nord, séante à Avesnes.

RAMBOURG Jean, domicilié à St Fiacre, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAMEAU Jean Louis, âgé de 62 ans, natif de Neuvy-le-Républicain, ex seigneur, domicilié à Cosne, département de la Nièvre, condamné à mort, le 18 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Cosne.

REMEAU Jean François, âgé de 57 ans natif de Neuvy-le-Républicain, assesseur du juge de paix, ex député à l'assemblée législative, domicilié à Cosne, département de la Nièvre, condamné à mort, le 18 floréal an 2, par le tribunal

révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la commune de Cosne.

RAMEAU Edme, âgé de 41 ans, natif d'Auxerre, département de l'Yonne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 24 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration d'hébert, Ronsin, et autres, pour dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, et donné un tyran à l'état.

RAMES Jean Pierre, tailleur, domicilié à Lissac, département du Lot, condamné à mort, le 11 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme chef d'émeute contre-révolutionnaire.

RAMEY François, homme de loi, âgé de 27 ans, natif de Renaison, département du Rhône, domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAMFREVILLE Charles (dit Desnoyers), ex noble, officier au ci-devant régiment royal-Comtois, domicilié à Noyers, département de la Seine et Oise, condamné à mort, comme émigré, le 11 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Seine Inférieure.

RAMONATCHE François, voiturier, domicilié à Carol, département des Pyrénées-Orientales, condamné à mort par contumace le floréal an 3, par le tribunal criminel dudit département, comme distributeur de faux assignats.

RANDU Antoine, domestique, âgé de 27 ans, natif de Merin, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RANVIER Jean Marie (dit Bellegarde), ex conseiller en la monnaie, ex noble âgé de 65 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RANVIER François, ex noble officier d'infanterie, âgé de 64 ans, né et domicilié à Fontaine-de-Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAOUL J. âgé de 56 ans, né à Graveson, ex prêtre de la doctrine chrétienne, domicilié à Paris, département de la Seine condamné à mort, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

RAOULX Jean Claude, cordonnier, propriétaire, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 21 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fonctionnaire public contre-révolutionnaire.

RAOULX Mathieu, menuisier, domicilié à Graveson, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 7 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RAOULX Joseph, cordonnier, domicilié à Salon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme faux témoin, le 5 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

RAPET Michel (dit Desroches), commandant de la garde nationale de St Gemme, domicilié à St Gemme-sur-Loire, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur le 17 pluviôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RAFIN Charles, domicilié à Latour-Landry, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAFIOT Sébastien, domicilié à Gonnord, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RARAY Charles Hippolite, âgé de 18 ans, né à Tours, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à la déportation, le 19 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu, des correspondances avec les ennemis de la révolution qui existent en France, des liaisons et intelligences avec les députés déclarés traîtres à la patrie, et d'avoir antérieurement au mois de mars 1793, composé des écrits tendants au rétablissement de la royauté.

RASCLES Pierre, âgé de 78 ans, natif de Beauregard, département de la Haute Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RASSAY Jacques Auguste Aubert, maréchal-de-camps, âgé de 69 ans, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RASSE Jean baptiste, domestique, à St Chaumont, département de la Corrèze, condamné à mort, comme émigré, le 21 thermidor an 2, par la commission militaire de l'armée du Nord.

RASSIN Jean, couvreur, domicilié à Ahuilé, département de la Mayenne, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 17 fructidor an 2, par la commission militaire de Laval.

RASTEGUE Jean Jacques, ex noble, agriculteur et propriétaire, domicilié à Aubagne, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme fédéraliste, le 5 floréal an 2, par la commission militaire de le tribunal criminel dudit département.

RASTELLY Sincère, maître de langue italienne, âgé de 52 ans natif de Villeneuve en Italie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RASTIS Gilles Modeste, propriétaire, officier municipal, domicilié à Cassis, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par le tribunal dudit département.

RAT Charles, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RATEL, prêtre ci-devant secrétaire de la municipalité de Nantes, condamné à la déportation, le 17 brumaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, section Lepelletier, comme prévenu d'être un des auteurs des mouvements qui ont eu lieu à Dreux, et d'être complice de Lemaitre pour le rétablissement de la royauté, il s'est soustrait au jugement.

RATIER François (dit Saby), cultivateur, capitaine de la garde nationale, domicilié à Castres, département du Tarn, condamné à mort, comme instigateur et chef d'émeute, le 5 germinal an 2, par le tribunal criminel du district de Gaillac, même département.

RATIEVILLE, âgé de 55 ans, fabricant de savon, né à Rouen, département de la Seine Inférieure, domicilié audit lieu, condamné à mort, le 1^{er} thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant dit que les députés montagnards étaient des gueux et des coquins qui déchiraient la France, et ayant cherché à soulever les prisonniers de la maison d'arrêt où il était détenu.

RATORET Louis, domicilié à Connord, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RATOUIT Jean, officier municipal, domicilié à Laferrière, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 11 vendémiaire an 2, par la commission militaire séante aux Sables.

RAU Jean Michel, domicilié à Geispolsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 brumaire an 2, par la commission militaire de Strasbourg.

RAUMANT Antoine, commandant de la garde nationale, domicilié à Lésigné, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RAUSCH Geoffroy Henri, conseiller aulique et receveur du prince de Hesse-Darmstat, domicilié à Strasbourg, département du Bas-Rhin, condamné à mort, comme conspirateur, le 16 brumaire an 2, par la commission militaire de Strasbourg.

RAUX Modeste Math., femme Charbonneau, domestique à St Laurent, département de la Vendée, condamnée à mort, comme complice des brigands de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAUX Augustin, domicilié à Puy-St-Bonnet, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RAUX Jacques, âgé de 64 ans, né à Dun-sur-Loire, département de l'Eure et Loire, domicilié audit lieu, ex chanoine, condamné à mort, le 12 vendémiaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme fanatique contre-révolutionnaire.

RAUZAN Pierre, ex noble, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 28 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

RAUZAN Léon, ex noble âgé de 53 ans, natif de Macau, département de la Gironde, domicilié à Bordeaux, même département, condamné à mort, comme

contre-révolutionnaire, le 27 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

RAUZAN Mathias, *ex noble, âgé de 45 ans, natif de Maçon, département de la Gironde, domicilié à Bordeaux, même département, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 27 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.*

BAVARIN Jean Pierre, *marchand, âgé de 71 ans, natif de St Simphorien, domicilié à Commune-d'Armes, département de la Loire, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 27 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

RAVASE Ennemond, *homme de peine, âgé de 44 ans, natif des Abrets, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

RAVEL Joseph, *chirurgien, membre du conseil général de la commune, âgé de 48 ans, natif de Tarascon, département des Bouches du Rhône, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi, par décret de la Convention nationale du 9 thermidor an 2 comme traître à la patrie, exécuté le 11.*

RAVELOT René, *domicilié à Chambretau, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

RAVENEAU Louis, *tailleur de pierre, domicilié à Cleré, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.*

RAVET Louis, *épiciier en détail, âgé de 34 ans, né à Lignieu, département de la Loire, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

RAVET Pierre, *domicilié à St Marc, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.*

RAVIER Gilbert, *âgé de 29 ans, né à Magny, département de la Seine et Oise, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

RAY Pierre, *boucher, âgé de 29 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

RAY Etienne, *âgé de 71 ans, né et domicilié à la Croix-Rousse, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

RAY François, *marchand d'indienne, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

RAY André, *boucher, âgé de 26 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 5 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.*

RAY François, mercier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAY Hubert, ex aumônier, âgé de 75 ans, natif de Bellay, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAY Jacques, sergent, domicilié à St Christine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RAYER Antoine, cultivateur, âgé de 34 ans, né aux Granges, domicilié à Boissy, département de la Seine et Marne, condamné à mort, le 19 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, complice de l'assassinat du nommé Jarry Officier de santé à Boissy-sur-Marne.

RAYER René, laboureur, domicilié à St laud, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

RAYMOND Thomas, garçon perruquier, âgé de 26 ans, natif de Montbrison domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 28 brumaire au 2 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAYMOND Jean, sans état, âgé de 21 ans, né et domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAYMOND Mathieu Jacob, agriculteur, âgé de 60 ans, né et domicilié à Sury, département de la Saône et Loire, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAYMOND Antoine, écolier, âgé de 22 ans, natif de Sury, département de la Saône et Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAYMOND Eléonore Françoise, veuve Balbany, domiciliée à Bédouin, département du Vaucluse, condamnée à mort, comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RAYNAL Jean, menuisier, âgé de 36 ans, natif de Salette, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAYNAUD Guillaume, entrepreneur des ponts et chaussées, domicilié à Mornas, département du Vaucluse, condamné à mort, comme fédéraliste, le 13 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

RAZURET Raimond, ouvrier en soie, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAZURET Christophe, rentier, âgé de 46 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAZY Fleury, perruquier, âgé de 65 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 216 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RAZY Jean Jacques, clerc de notaire, âgé de 27 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

REAULT Pierre domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REAUX Pierre domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

REBENEAU Pierre domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REBECQUI, député du département des Bouches du Rhône, à la convention nationale mis hors la loi, par décret de la convention nationale, comme traître à la Patrie, par suite des malheureuses journées des 31 mai, 1 et 2 juin 1793.

REBEREYS Simon Pierre, curé, ex noble domicilié à Jouzac, département de la Charente Inférieure, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

REBICHELOT Louis, domicilié à Ardelais, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REBOU Charles, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

REBOUL Théophile, propriétaire foncier, domicilié à Courtezon, département du Vaucluse, condamné à mort, comme fédéraliste, le 23 messidor an 2, par la commission révolutionnaire de Craon.

REBOUL François, domicilié à Courtezon, département du Vaucluse, condamné à mort, comme fédéraliste, le 23 messidor an 2, par la commission révolutionnaire de Craon.

REBOUL Bruno Marie, notaire, domicilié à Courtezon, département du Vaucluse, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 22 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

REBOURS Jean Antoine, écrivain public, âgé de 57 ans, né à Fontainebleau, département de la Seine et Marne, domicilié à Coulommiers, même département, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 9 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

REBOURST René domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REBOUT Antoine, gendarme, domicilié à Paris, condamné à mort, le 6 prairial an 3, par la commission militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir abandonné

le poste de l'arsenal, et s'être mêlé parmi les révoltés contre la convention nationale, les 3 et 4 prairial an 3.

REBUFFARD Antoine, chapelier, âgé de 21 ans, natif de Grenoble, département de l'Isère domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RECAQUILLE Etienne, domestique, domicilié à Fayes, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RECEVEUR Jean Baptiste, cultivateur, domicilié à Longeville, département du Doubs, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 octobre 1793, par le tribunal criminel dudit département.

RECLESNE François Abraham, ex noble, âgé de 61 ans, natif de l'Yonne, département de l'Allier, domicilié à Gannat, même département, condamné à mort, le 4 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit avec emportement, qu'on ne pourrait pas ôter à son fils sa qualité de noble et de Malthais, qu'il ne pouvait pas lui-même y renoncer et s'en dépouiller, ajoutant avec mépris " malgré vous et votre République, mon fils sera noble et Malthais ".

RECOUVREAU François, garçon charretier, domicilié à Ageville, département de la Haute Marne, condamné à mort, comme conspirateur, et contumace, le 29 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

REDORTIET Esprit, bourgeois, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme fédéraliste, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

REDOUDIS Jean, conducteur des charrois d'artillerie, domicilié à Limoges, département de la Haute Vienne, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 13 germinal an 2, par le tribunal militaire du 1^{er} arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

REDOULES Antoine, scieur de long, domicilié à Gigonzac, département du Lot, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

REDUREAU Louis, domicilié à Basse-Mer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REGEREAUX François, laboureur, domicilié à Rouairon, département de Mayenne, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

REGNAC Dominique J. P. ex noble, capitaine du régiment ci-devant dauphin, âgé de 42 ans, né à Barcelonnette, département des Basses-Alpes, domicilié à Beauvais, département de l'Oise, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

REGNAUD Pierre, âgé de 32 ans, laboureur, natif de Vicq-sur-Allier, département du Puy-de-Dôme, y demeurant, condamné à mort, comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

REGNAUD Pierre, domicilié à Hazem, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

REFBAULT Charles, (dit Bellescise), officier au régiment de la Rochefoucaud, âgé de 30 ans, né et domicilié à Chasselay, département du Rhône, condamné à mort, le 25 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'intelligence et correspondances avec les ennemis extérieurs de la république, et d'avoir émigré

REGNAUT, domicilié à Paris, rédacteur du journal de la Quotidienne, condamné à mort, comme par contumace, 5 brumaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, au théâtre français, comme convaincu d'avoir dans son journal, constamment provoqué la révolte contre la convention nationale, et le rétablissement de la royauté il s'est soustrait au jugement.

REGNIER Victoire, femme Lavergne, âgée d'environ 26 ans, native d'Angoulême, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, le 11 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant crié " Vive le roi " dans l'une des salles qui précède celle de l'audience du tribunal où elle venait d'assister au jugement de mort rendu contre son mari, et afin de terminer ses jours avec lui.

REGNIER Marie Françoise Aimée, femme Rohaut, lingère, native de Vermandois, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à la déportation, le 9 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir, à l'époque de la reddition de Valenciennes, tenu des propos inciviques et contre-révolutionnaires.

REGNIER Pierre, tailleur d'habits, âgé de 38 ans, né et domicilié à Pontoise, département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 16 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu, depuis l'exécution de Capet, des propos tendants à rétablir la royauté.

REIGNAC Gaston J. B. Joseph, ex noble, âgé de 43 ans, né et domicilié à Bordeaux, ex conseiller audit parlement, département de la Gironde, mis hors la loi le 9 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme aristocrate.

REIGNIER André, maréchal ferrant, domicilié à Dun, département de La Meuse, condamné à mort, comme conspirateur, le 22 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

REIGNIER, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, mis hors la loi par décret de la convention nationale, ex exécuté le 5^{ème} jours complémentaire de l'an 2.

REILLON Pierre, tisserand, domicilié à Nuillé-sur-Ouette, département de Mayenne, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 28 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Mayenne.

REISSOLET G. P. Gérard, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 3 frimaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Marseille.

REISSONNIER Michel, ex augustin, âgé de 51 ans, né et domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RELAIN René, domicilié à Metz, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RELAS Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RELLIEUX Jean Pierre, corroyeur, âgé de 44 ans, natif de Chessy, département du Rhône, domicilié à Lyon, même département, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RELOGNE Antoine Joseph, père, rentier, domicilié à Feurs, département de la Loire, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RELOGNE Antoine Joseph, fils, agriculteur, né et domicilié à feurs, département de la Loire, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 23 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RELOT Etienne, domicilié à Mirecourt, département des Vosges, condamné à mort, comme émigré, le 19 messidor an 2, par le tribunal militaire de l'armée du Nord.

REMAUD Louis, farinier, domicilié à Ste Flaire, département de la Vendée, condamné à mort, comme, le 20 brumaire an 2, par la commission militaire séante aux Sables, comme chef des brigands de la Vendée.

REBICHON Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REMEDI, domicilié à Buisson, département de la Lozère, condamné à mort, comme complice de séditeux, le 28 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

REMIGNY Antoine Henri, âgé de 37 ans, né à Nevers, département de la Nièvre, y demeurant, ex notable, condamné à mort, le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice du tyran Capet, à la journée du 10 août, et affectant de porter des fleurs de lys jusque sur son gilet.

REMILHE Jean Henri, ex procureur, âgé de 70 ans natif de Montmerle, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

REMOND Armand Gaspard, (dit Lagrenette), commis au département de l'Allier, âgé de 25 ans, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

REMY Pierre, tabletier et administrateur de police, âgé de 45 ans, natif de Chaumont, département de la Haute Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 11.

REMY Nicolas Antoine, ex curé âgé de 51 ans, natif de St Barthelemy-de-Beaulieu, domicilié à Maupertuis, département de la Seine et Marne, condamné à mort, le 12 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été auteur ou complice d'une conspiration et rébellion à main armée qui a eu lieu dans les communes de Maupertuis, la Ferté-Gaucher, Touquin et autres les 23, 24 et 25 frimaire précédants

REMY Alaire, domicilié à Issard-sur-Yon, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENARD Etienne Philippe, âgé de 58 ans, né à Paris, département de la Seine, avant la révolution notaire, et depuis juge de paix, cultivateur, domicilié à Fontevault, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 16 vendémiaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration qui a existé dans la commune de Fontevault.

RENARD Jean baptiste, voiturier, domicilié à Ecques, département du Nord condamné à mort, comme espion, le 21 floréal an 2, par la commission militaire de l'armée du Nord.

RENARD Louis, ouvrier en soie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, par la commission révolutionnaire de Lyon, l'An 2.

RENARD Claude Amboise, maréchal, âgé de 53 ans, natif de Courzond, département du Rhône, domicilié à Lyon même département, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RENARD René, laboureur, domicilié au Tertre-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RENATAU François (dit Tataniau), marchand d'indiennes, âgé de 22 ans, né à Ruche département de la Gironde, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de Bicêtre où il était détenu, tendants à forcer la garde de cette maison, se porter à la convention singulièrement aux comités de salut public et de sûreté générale, en égorger les membres les plus marquants, leur arracher le cœur, le rôtir et le manger.

RENAUD Catherine* femme Jacquet, âgée de 43 ans, née à Semy, département de la Meuse, domestique vigneronne, domiciliée à Dun, même département, condamnée à mort, le 7 vendémiaire an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'être auteur ou complice de la conspiration qui a existé en 7bre 1792, dans la commune de Dun.

RENAUD Nicolas, chapelier, âgé de 27 ans, natif de Valence, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RENAUD Charles, perruquier, âgé de 22 ans, natif de Rouen, département de la Seine Inférieure, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon

RENAUD Jean, boucher domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme distributeur de faux assignats.

RENAUD Charles Luc, étudiant, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

RENAUD Jacques, huissier, âgé de 45 ans, natif de Neuville, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 24 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RENAUD François, domestique à Riberac, département de la Dordogne, condamné à mort, comme émigré, le 23 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département (*pas de date*)

RENAUD Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENAUD René, domicilié à St Hubert, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENAUD Jacques, domicilié à Angers, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RENAUD Jean, tisserand, domicilié à Domeray, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RENAUD Pierre, domicilié à Vezins, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RENAUD Marie, veuve Boursier, domiciliée à Aisenay, département de la Mayenne et Loire, condamnée à mort, comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENAUD Pierre, domicilié à Ste Lumine-du-Coutay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENAUDIN Louis, domicilié à Chapelle-Gaudin, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENAUDIN Léopold, âgé de 46 ans, né à St Remy, département des Vosges, domicilié à Paris, département de la Seine, ex juré au tribunal révolutionnaire, condamné à mort, comme complice de Fouquier-Tinville, le 17 floréal an 3, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RENAUDIN Jean, domicilié à Tessois, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENAUDIN Louis, domicilié à Lajodinière, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RENAUGUIDEAU Jean, domicilié à St Lambert, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENAUGUIDEAU Pierre domicilié à St Lambert, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENAULT Edme Jeanne, ex religieuse, âgée de 60 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, comme complice de la faction de l'étranger, et une des instigatrices du projet d'assassiner le représentant du peuple Robespierre, elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge

RENAULT Antoine Jacques, papetier, âgé de 31 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la faction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple Robespierre, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

RENAULT Aimée Cécile, âgée de 20 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, ayant cherché à assassiner le représentant du peuple Robespierre, elle a été conduite à l'échafaud avec une chemise rouge.

RENAULT Antoine, papetier, âgé de 62 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la faction de l'étranger et de l'assassinat du représentant du peuple Robespierre, il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

RENAUL Jean, laboureur, domicilié à St Quentin, département de la Manche, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 25 pluviôse an 2, par la commission militaire de Garndville.

RENAULT François, marchand, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, comme fabricant de faux assignats, le 17 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

RENAY Antoine, ouvrier en soi, âgé de 38 ans, natif de St-Laurent-de-Chamousset, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 3 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RENCUREL Lazare, portefaix domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, comme fédéraliste, le 4 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RENDON Marc Antoine François, (dit Latour), ex noble, cultivateur, âgé de 58 ans né à Laon, département de l'Ain domicilié à Creil, département de l'Oise, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg, où il était détenu.

RENDU Louis, fabricant, domicilié à Rouen, département de la Loire, condamné à mort, le 25 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

RENE François Jean, boucher, domicilié à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 19 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

RENETAN Etienne, domicilié à Cholet, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RENIER André, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENIER René, domicilié à Cholet, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENNOT Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RENOIT Pierre, domicilié à Rabelais, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RENOISET Renault, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENON René, domicilié à la Pommeraye, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RENON Nicolas, domicilié à Rochefort, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RENONE Jean, domicilié à Rabelais, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RENOU Jean Baptiste Charles, âgé de 28 ans et demi, ex vicaire de la commune de Prouvis, et depuis imprimeur, domicilié à Paris, département de la Seine, né à Bonneval, département d'Eure et Loire, condamné à mort, le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir refusé de prêter le serment à la constitution civile du clergé, et d'obéir aux lois de la déportation.

RENOU Mathurin, laboureur, domicilié à Rochef-sur-Loire, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RENOU François, laboureur, domicilié à Rochef-sur-Loire, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RENOU Jean, laboureur, domicilié à Rochef-sur-Loire, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RENOU Antoine, domicilié à Fontenay-le-Peuple, département de la Vendée, condamné à mort, comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RENOU Mathurin, maçon, domicilié à Maulévrier, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RENOU Pierre, domicilié à St Laurent-la-Plaine, département de la Vienne, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

RENOU Pierre, marchand, domicilié à St-Hilaire-en-Rié, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 30 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

RENOUD François, instituteur, âgé de 43 ans, natif de Villefranche, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire le 16 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RENOUL Joseph, hôte, domicilié à Mareil, département de la Vendée, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 30 vendémiaire an 2, par la commission militaire des Sables.

RENOULD Jean, domicilié à St-Laurent-la-Plaine, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire à Nantes.

RENOULD Pierre, domicilié à Chanteloup, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RENOULE François, domicilié à Puy-st-Bonnet, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire Nantes.

RENOULT François, domicilié à Ste Cécile près de Luçon, département de la Vendée, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENOUST Nicolas Eustache, manœuvrier, domicilié à Maffliers, département de la Seine et Oise, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 17 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RENOUX Pierre domicilié à Bazoche, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RENOUX Jean Baptiste, toilier, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à Mort comme fédéraliste, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

RENTIER Perine, domiciliée à la Plaine, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RENTIER Jacques Antoine, officier municipal de Cassis y demeurant, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 10 nivôse an 2, par le tribunal criminel de Marseille.

RENTIER Antoine Jacques, receveur des douanes nationales, et officier municipal domicilié à Cassis, département des Bouches du Rhône, condamner à mort comme contre-révolutionnaire le 16 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

RENYÉ Nicolas, garçon carrier, âgé de 35 ans, né à Ys, département de la Haute Marne, domicilié à St Maur, département de la Seine, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant manifesté son aversion pour la révolution, en disant qu'il se f... de Marat et de Lepelletier, ainsi que de toutes les affaires qu'on faisait.

REPLELAIN Joseph, ouvrier en soie, âgé de 49 ans, natif d'Autran, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

REPIN Guillaume*, ex curé, domicilié à Martigné-Briand, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de l'armée de l'Ouest.

REPOUX Denys, (dit Chevagny), ci-devant auditeur des comptes de Dole, âgé de 72 ans, né et domicilié à Lusy, département de la Nièvre, condamné à mort, le 14 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à rétablir la royauté.

REQUERT Charles, tisserand, domicilié à St Mars-de-la-Jaille, département de la Loire Inférieure, condamné à Mort comme brigand de la Vendée, le 1- thermidor an 2, par la commission révolutionnaire de Château-Gontier.

REQUERT Charles, tisserand, domicilié à St Mars-de-la-Jaille, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 25 vendémiaire an 2, par la commission militaire de Château-Gontier.

RESMON François Nicolas Viète, domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamné à mort comme émigré, le 18 nivôse an 3, par la commission militaire de Bois-le-Duc.

RESQUIER Pierre, instituteur, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RESTIFS Pierre, domestique, laboureur, domicilié à Balazé, département de l'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

RESTOT Sébastien, domicilié à St Paul-du-Bois, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

RETAILLAU Mathurin, domicilié à St Aubin près de Tiffauge, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes

RETHION René, domicilié à Saugé, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RETHORÉ Louis, laboureur, domicilié à Connord, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RETHORÉ Jean, vigneron, domicilié à Rochef-sur-Loire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RÉTHORÉ Jean, domicilié à St Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

RETIF François, laboureur, domicilié à la Deguenière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RETIVEAU René, tisserand, domicilié à Etusson, département des Deux Sèvres, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RETORET René, domicilié à St Christien-de-Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RETOURNÉ Jean Baptiste, ex curé, âgé de 48 ans, né à Comts, domicilié à Berny, département de la Somme, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, en excitant des troubles dans la commune qu'il habitait, par des propos fanatiques et contre-révolutionnaires.

REUILLÉ Jacques, domicilié à Beaulieu, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

REUILLÉ Jacques, domicilié à St Lambert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

REVAUX René, domicilié à la Chapelle-St-Sauveur, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REVÊCHE F., cultivateur, âgé de 45 ans, né à Mangis, département de la Seine et Marne, domicilié à Bar-sur-Ormain, condamné à mort le 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu.

REVEILLÈRES Jacques, domicilié à Vihiers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

REVEILLIÈRE Mathurin, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

BEVENAS François Marie, ex vicaire, domicilié à Damezieux, département de l'Ain, condamné à mort comme infracteur à la loi, le 8 messidor an 2, par le tribunal criminel du département de l'Isère.

REVERCHON Jacques, arpenteur, âgé de 62 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

REVERDOT Nicolas, cultivateur, puis copiste, âgé de 62 ans, né et domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort le 16 Ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir été l'auteur d'écrits contre-révolutionnaire.

REVERDY Jean Baptiste, clerc de notaire, âgé de 23 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

REVERO Louis, domicilié aux Herbiers, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

REVERONY Jacques, peintre, âgé de 21 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

REVERSAC Pierre Marie Emmanuel, (dit Céleste), ex conseiller au parlement de Toulouse, âgé de 52 ans, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en provoquant, signant et approuvant des écrits et protestation faits au nom du parlement de Toulouse, au mois de 7bre 1790.

REVERSEAU Gabriel, domicilié à Chantonnet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REVERSEAUX Jacques Philippe Isaac (dit Guéau), ex noble et intendant de la Rochelle, cultivateur et propriétaire, âgé de 55 ans, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Chartres, département de l'Eure et Loire, condamné à mort le 24 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendants à empêcher le recrutement.

REVET Louis, déserteur d'un régiment Sarde, domicilié à Trône, département du Mont-Blanc, condamné à mort le 18 ventôse an 2, par le tribunal dudit département, comme chef de révolte.

REVIERS Jacques François Vincent, major de la garde suisse du 2^{ème} frère du dernier tyran roi, âgé de 40 ans, né et domicilié à Douy, département de l'Eure et Loire, condamné à mort le 9 mai 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'émigration.

REVILLY Jean L. Marie, ouvrier en soie, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RÈVOINE Jean Baptiste, commis drapier, âgé de 19 ans, natif d'Avignon, département du Vaucluse, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

REVOL Alexis, marchand faïencier, âgé de 46 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre révolutionnaire.

REVOL François, marchand faïencier, juge de paix, âgé de 58 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

REVOL Gaspard, faïencier, âgé de 57 ans, né et domicilié à Lyon département du Rhône, condamné à mort le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

REVOT Jean, domicilié aux Cercueils, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

REVRAUX Charles, domicilié à la Chapelle-St-Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

REY Antoine Alexandre, rentier, âgé de 35 ans, né à Valence, département de la Dôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

REY François, commis chapelier, âgé de 25 ans, natif de St Irenée, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

REY Pierre, avoué, âgé de 48 ans, natif de St Cyr-au-Mont-d'Or, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre révolutionnaire.

REY Jean, cultivateur, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 12 octobre 1793 par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

REY André, médecin, domicilié à Salon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 4 frimaire en 2 an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département comme contre-révolutionnaire.

REY Marin, ex vicaire à Gressin, domicilié à Cesarieux, département de l'Ain, condamné à mort le 4 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme réfractaire à la loi.

REY-SAINT-GERY C. J. A., âgé de 64 ans, né à Toulouse, département de Haute Garonne, ex noble et ex conseiller audit parlement, condamné à mort comme

brigand de la Vendée, le 18 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en prenant part à la coalition des parlements notamment aux arrêtés et délibérations prises par le parlement de Toulouse, le 25 et 27 7bre 1790.

REYMOND Jean, *ex curé, domicilié à Bussy, département de la Haute Vienne, condamné à mort, le 1 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme émigré.*

REYMOND Jean Joseph, *ex vicaire, domicilié à Bonnat, département de la Haute Vienne, condamné à mort, le 1 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme émigré.*

REYNAND Jean, *agriculteur propriétaire, domicilié à Aubagne, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 5 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.*

REYNARD Jean, *ex curé, domicilié à Meullerenay département de la Vendée, condamné à mort le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne, comme réfractaire.*

REYNARD Joseph, *ex curé de Savigny, âgé de 55 ans, né à St Didier-en-Forez, domicilié à Savigny, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.*

REYNAUD Antoine Bonne, *(dit Parcieux), ex noble, âgé de 48 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 6 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.*

REYNAUD Joseph Antoine Rose, *prêtre, domicilié à Tarascon, département des Louches du Rhône, condamné à mort le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme persécuteur des patriotes.*

REYNAUL-GENAS Auguste, *ex noble, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort le 27 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.*

REYNE André, *curé, domicilié à Salon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 4 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.*

REYNER François, *chirurgien, domicilié à Belheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort le 4 fructidor an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme distributeur de faux assignats.*

REYNES Jean, journalier, domicilié à Alrance, département de l'Aveyron, condamné à mort le 26 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme contre-révolutionnaire.

REYNIER Joseph, liquoriste, domicilié à Marseille, département des Bouches-du-Rhône, condamné à mort le 2 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

REYTZ Pierre ex curé, âgé de 37 ans, né à Auverdier, département du Cantal, domicilié à Lazillac département du Puy-de-Dôme, condamné à la déportation, le 4 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme réfractaire.

REZEAU Jacques, garçon laboureur, domicilié à Blaye-la-Barrère, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe.

RIBAS François, cultivateur, domicilié à Caromb, département du Vaucluse, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

RIBAUDY de Antoinette* Condamnée à mort à Toulouse le 01 03 1794

RIBÈRE Léandre, négociant de taitorte en Espagne, domicilié à Perpignan, département des Pyrénées-Orientales, condamné à mort le 15 germinal an 3, par contumace, par le tribunal criminel dudit département comme distributeur de faux assignats.

RIBEREX M. G., cultivateur, ex noble, âgé de 57 ans, né et domicilié à Coursac, département de la Drôme, condamné à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

RIBES Antoine, taffetier, domicilié à la Nismes, département du Gard, condamné à mort, le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

RIBES Pierre, cultivateur et administrateur du département, domicilié à Aiguevives, département du Gard, condamné à mort le 15 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme conspirateur.

RIBLIER Jacques, ex vicaire, domicilié à Martin, département de l'orme, condamné à mort le 24 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département du Calvados, comme réfractaire à la loi.

RIBOULARD Pierre, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RICAR Vincent, sous brigadier des ci-devant chevaux légers, domicilié à Avignon, département du Vaucluse, condamné à mort le 1 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

RICARD Louise Angélique Catherine, veuve Lefebvre, native de Fécamp, département de la Seine Inférieure, âgée de 56 ans, belle-mère de Piétion, domiciliée à Chartres, département de l'Eure et Loire, condamnée à mort le 3 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir applaudi à l'évasion de l'ex ministre Lebrun, et d'avoir déclaré que les Brissotins et les Girondins étaient de bons républicains, et que peut-être, pour le bonheur du Peuple, il faudrait un roi.

RICARD Gabriel, âgé de 59 ans, plâtrier, natif d'Aubihné, département des Bouches du Rhône, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RICARD Pierre Louis, ex vicaire épiscopal, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 1 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

RICHARD Aimé, âgé de 43 ans, marchand de charbon, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RICHARD Louis, domicilié à Trementine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHARD Jean, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHARD Pierre, domicilié à Gonnord, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHARD François, domicilié à St Pierre de Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHARD Mathurin, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHARD François, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RICHARD Jacques, domicilié à St Georges-Portaudeau, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RICHARD Frédéric Henri, ex président au parlement de Dijon, domicilié à Dijon, département de la Côte-d'Or, condamné à mort, le 21 germinal an 2, par le tribunal.

RICHARD Thomas, âgé de 22 ans, compagnon imprimeur, natif de Dijon, département de la Côte-d'Or, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RICHARD Michel, âgé de 22 ans, garçon perruquier, natif de la Chaisse-Dieu, département de la Haute Loire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RICHARD Marc Louis, ex chanoine, domicilié à Poitiers, département de la Vienne, condamné à mort le 25 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département comme émigré.

RICHARD Louis, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

RICHARD Charles, greffier du juge de paix, domicilié à Thouars, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

RICHARD Pierre, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

RICHARD Pierre Claude, procureur de la commune de Plaimbois, domicilié à Plaimbois, département du Doubs, condamné à la déportation, le 7 août 1792, par le tribunal criminel du département du Doubs, comme émigré.

RICHARD Jacques, ouvrier imprimeur, domicilié à Toulouse, département de la haute Garonne, condamné à mort le 14 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

RICHARD François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RICHARD René, domicilié à Montillière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RICHARD Jean, domicilié à la Chapelle-Rousselin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RICHARD Louis, laboureur, domicilié à Jumélière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RICHARD Claude, ex curé, domicilié à Jonnay, département de l'Indre et Loire, condamné à mort le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne, comme réfractaire à la loi.

RICHARD François, marchand cirier, né à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RICHARD Julien Honoré, âgé de 58 ans, bourrelier, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 24 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur et ayant consigné dans un écrit, les mots suivant " nous ne reconnaissons en détestant les lois, que l'amour des vertus, et l'empire d'un roi, et non pas de huit cents ".

RICHARD Pierre, âgé de 54 ans, jardinier, né à Moulins, département de l'Allier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 5 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, en tenant des propos contre-révolutionnaires.

RICHARD François Charles, gendarme, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 6 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir abandonné le poste de l'arsenal, et de s'être mêlé avec les révoltés, contre la Convention nationale, les 3 et 4 prairial.

RICHARDIN Jean, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHARDIN René, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHE Jean Pierre, âgé de 31 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, commis receveur du district de ladite ville, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RICHE, domicilié à Paris, rédacteur du journal de la Quotidienne, condamné à mort le 5 brumaire an 4, par le conseil militaire établi à Paris, au Théâtre français, comme convaincu d'avoir par son journal constamment provoqué au rétablissement de la royauté, à la révolte contre la Convention nationale, il s'est soustrait au jugement.

RICHE-CŒUR Jeanne, filandière, domiciliée à Plaintel, département des Côtes-du-Nord, condamnée à mort le 12 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleuse de prêtres réfractaires.

RICHELME J. B. François, négociant, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 3 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département comme fédéraliste.

RICHEMONT Pierre Théodore (dit Villote), homme de loi, domicilié à St Mandé, département de la Seine, condamné à mort le 5 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme fabricant de faux assignats.

RICHER Jean Louis Antoine, ancien receveur des contributions patriote du Calvados, domicilié à Caen, département du calvados, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes, comme brigand de la Vendée et fabricant de faux assignats.

RICHER Antoine, domicilié à la Pommeray, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RICHER Louis, domicilié à Chaudfond, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RICHER François, journalier, domicilié à Gonnord, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RICHER Jacques, domicilié à Chaudfond, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RICHET L. C., âgé de 27 ans, né à Paris, tanneur et imprimeur en papiers peints, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 28 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot dans la maison d'arrêt de Bicêtre, pour poignarder les membres des comités de salut public et de sûreté générale de la Convention nationale, leur arracher le cœur, le faire griller et le manger, et faire mourir les plus patriotes dans un tonneau garni de pointes.

RICHETEAU René Louis, ex noble, se disant commerçant volontaire au 1^{er} bataillon de la légion nantaise, domicilié à Coudre, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RICHL, maire, domicilié à Kittolsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 septembre 1793, par le tribunal criminel séant à Wasslacheim.

RICHON Jean Antoine, âgé de 46 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort le 4 pluviôse an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme aristocrate mis hors la loi.

RICHON Jean, domicilié à Mozé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHON Mathieu, domicilié à Montilliers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHON François, domicilié à Mozé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHON Marie, domiciliée à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHON Louise, domiciliée à Moizay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHON Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICHOU Etienne, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RICHOU Jean, père, journalier, domicilié à Mozé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RICHOU Jean, fils, journalier, domicilié à Mozé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RICHOUX Nicolas, domestique, âgé de 36 ans, natif de Joncherie, département de la Haute Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 13 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant émigré du territoire de la République où il est rentré en 1792.

RICHOUX Jean François, garçon papetier, âgé de 24 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RICHOZ Jacques, domicilié à Chanzeau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICORD Joseph, cultivateur, domicilié à Eza, département des Alpes Maritimes, condamné à mort comme conspirateur, le 17 floréal an 2, par le tribunal criminel du département des Alpes maritimes.

RICORDEAU Guillaume Jacques, ex vicaire de St Pierre-du-Martrai, domicilié à Loudun, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel de la Haute Vienne.

RICOU Pierre, domicilié à Laronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RICOULEAU François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIDEAU René, officier municipal de St Maurille-des-Ponts-de-Cé, maçon, âgé de 51 ans, domicilié à St Maurille-des-Ponts-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 17 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres et intelligences tendantes à

forcer les progrès des rebelles qui occupaient Angers et les communes environnantes.

RIDEAU André, domicilié à Soulainne, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIDEAU Marie, attachée à l'Espinasse, domiciliée à Brissac, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme conspiratrice, le 28 ventôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RIDIOT André, laboureur, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RIETTE Jean, cordonnier, âgé de 28 ans, né et domicilié à Caussade, département du Lot, condamné à mort le 3 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du Peuple, ayant parcouru les rues de caussade le 27 janvier 1793, en criant " nous n'avons plus de roi, il est mort ; A bas les cocardes nationales, il faut en prendre de noires ".

RIEU Jean Pierre, charron, domicilié à Baucaire, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RIEZ Pierre, métayer, domicilié à St Aubin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RIGAL Louis (dit Moigné), laboureur, âgé de 33 ans, natif de Pamiers, domicilié à Jean-de-Pargat, département de l'Ariège, condamné à mort comme le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des trames liberticides dont le foyer était dans la commune de Pamiers.

RIGAL Jean Joseph, cultivateur, âgé de 36 ans, né et domicilié à Pamiers, département de l'Ariège, condamné à mort le 23 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des trames liberticides, dont le foyer était dans la commune de Pamiers.

RIGAL Jean, secrétaire général du département du Gard, âgé de 39 ans, né à Lasalle, domicilié à Nismes, département du Gard, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RIGAUD Denis, rentier, âgé de 62 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIGAUD ou BIGAND Marie Guislaine, âgée de 56 ans, née à St Pol, épouse de Vaillant Antoine, condamnée à mort à Arras le 18 floréal an II

RIGAUX Aimé Julien (dit Terrebase), ex noble, rentier, âgé de 67 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIGAUDOT Jacques, domicilié à la Tersoire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIGAULT Joseph Julien Honoré, âgé de 45 ans, natif de Castres, département du Tarn, ex conseiller au parlement de Toulouse, département de Haute Garonne, condamné à mort le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple français, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

RIGAULT Philippe, âgé de 36 ans, natif de Montpellier, ex administrateur de l'habillement des troupes, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de fournitures infidèles, qu'il avait lui-même dénoncées, il fut assigné en témoignage dans le procès des nommés Bouchet, Dessales, le 17 frimaire, et mis de suite en jugement.

RIGOD Aimé Julien*, Natif de Lyon, condamné à mort le 17 décembre 1793

RIGODEAU Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIGODEAU Jean, domicilié à Puy-St-Bonnet, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIGOULET Pierre, âgé de 62 ans, né à Montbissard, département de la Haute Saône, invalide et suisse d'origine, domicilié à Aunet, même département condamné à mort le 3^{ème} jour complémentaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu au mois de juin 1793, des propos contre-révolutionnaire.

RILLÉ Louis, métayer, domicilié à Beauvais-de-Montillier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RIMBAULT Reni, domicilié à la St-Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

RIMBAULT François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIMBAULT Joseph, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme instigateur des révoltés, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIMBAULT Louis, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIMBAULT Mathurin, domicilié à Saby, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIMBAULT Laurent, domicilié à Mozé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIMBEAU René, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIMIOT Jacques, domicilié à Brissac, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RINGARD Joseph, prêtre insermenté, domicilié à Abbeville, département de la Somme, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 1 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RIOLOT, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RION François, ex vicaire, domicilié à Naillé, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RIOT Joseph, maire de landaul, domicilié à Landoaul, département du Morbihan, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 mai 1793, par le tribunal criminel dudit département.

RIOU Jean Etienne, ex curé, domicilié à Labandau, département du Finistère, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 26 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RIPERT Jules Charles Louis, âgé de 31 ans, natif de Marseille, département des Bouches du Rhône, ex noble, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme conspirateur, le 1 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RIPERT Pierre Joseph, homme de loi et notaire, domicilié à Roussillon, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 19 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

RIPERT Jean*, l'aîné, âgé de 58 ans, natif de Grenoble, département de l'Isère, exécuteur des jugements criminel, domicilié à la Guillotière, faubourg de Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 17 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme s'étant pas abstenu, en sa qualité d'exécuteur, fonctionnaire public, de prêter les mains à l'exécution du jugement de mort rendu contre Châlier, comme ayant pu se dispenser de se rendre pour cette exécution du faubourg de la Guillotière où il demeurait, à Lyon, et comme n'ayant pas usé de toutes les précautions nécessaires en pareil cas, pour épargner à Châlier tous les tourments qu'il lui a fait souffrir en lui portant quatre à cinq coups de hache sur le cou. On assure qu'il a été exécuté par son frère, exécuteur des jugements criminel du département de l'Isère, qui l'aidait précédemment dans ses exécutions à Lyon.

RIPOCHE Jean, journalier, domicilié à Verune, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par le tribunal criminel de la Sarthe.

RIPOCHÉ Jean, domicilié à Basse-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIPOCHE Joseph, domicilié à Molinart, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIOCHE François, domicilié à St Christophe, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIOCHE Jean, domicilié à la Rondière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIPOCHÉ Pierre, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIPOCHÉ René, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIOCHE Jean, domicilié à St Christophe-des-Bois, département de l'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIOCHE Michel, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIPOSTE Mathurin, domicilié à Montfaucon, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RIPOT Pierre, domicilié à Basse-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIPOT Pierre, domicilié à Basse-Goulaine, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 pluviôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIPOU Guillaume, âgé de 48 ans, domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIQUET L., femme Blaizeau, âgé de .. ans, né à Anglar, domiciliée à Paris, département de la Seine, femme de chambre, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de paris, comme conspiratrice, ayant eu des intelligences avec le nommé Laffilard son pensionnaire, condamné comme contre-révolutionnaire avec son mari, émigré à Londres.

RIQUET E. D., femme de Cavebon, premier président au parlement de Toulouse, âgée de 50 ans, née à Toulouse, département de la Haute Garonne, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt où elle était détenue.

RISBÉ Jean Baptiste, grenadier au 1^{er} bataillon de la 30^{ème} demi-brigade, condamné à mort le 12 brumaire an 4, par le conseil militaire créé par arrêté du comité de salut public ; du 27 vendémiaire an 4, comme convaincu d'avoir, de son propre aveu, dans la journée du 2 thermidor an 3, chez le citoyen Heronier, aubergiste à Nantairre, assassiné d'un coup de sabre, le citoyen Moreau.

RITEAU Jean, domicilié à St Donatien, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RITOUREL Louis (dit Vastel), âgé de 33 ans, natif de Versailles, département de la Seine et Oise, ex garde du dernier tyran roi, domicilié à Ivry, département de l'Eure, condamné à être déporté, le 29 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir pratiqué des manœuvres fanatiques.

RITTER Martin, domicilié à Geispolsheim, département du Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RIVAL Jean Baptiste, âgé de 19 ans, natif du Cap-Français en Amérique, commis chapelier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVALIN Jacques, marchand, domicilié à Verré, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

RIVAT Joseph, ex curé de Varennes, domicilié à Libremont, département des Vosges, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 22 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RIVE Jean François, chirurgien, assesseur du juge de paix, domicilié à Mondragon, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 12 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

RIVEAU Jacques, domicilié à Chabrone, département des Deux--Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIVAL Mathieu, âgé de 36 ans, avoué, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVERIEU François, (dit Degege), âgé de 63 ans, ex noble et officier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission militaire de Lyon.

RIVERIEUX Antoine Claude, âgé de 61 ans, ex noble et négociant, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVERIEUX Jean Claude (dit Varax), âgé de 63 ans, ex noble, rentier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVERIEUX Louis Hugues (dit Varax), fils, âgé de 33 ans, ex noble, rentier, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVERY F. J., âgé de 36 ans, né à Amiens, ex lieutenant particulier au bailliage de ladite commune, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration de la prison du Luxembourg où il était détenu.

RIVERY Coupronne François, ex noble, ex chanoine d'Ainay, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVERY Camille, âgé de 45 ans, natif de St Jean, département du Rhône, ex noble et prêtre réfractaire, domicilié à Lyon, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 6 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVES J. André Simon, orfèvre, domicilié à Apt, département du Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 19 nivôse an 2, par la commission populaire d'orange.

RIVET Joseph, domicilié à la Chapelle-Basse-Mer, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIVIÉ Barthélemy, âgé de 42 ans, natif de Nogent, département de l'Isère, garçon farinier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVIER Martin, domicilié à Geispolsheim, département de Bas-Rhin, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVIER Pierre Joseph, cultivateur et propriétaire, domicilié à Grillon, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

RIVIÈRE François, rentier du Service, né à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVIÈRE Pierre, jardinier, officier municipal à la Croix-Rousse, domicilié à Margnoles, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RIVIÈRE Léonard, compagnon faiseur de bas, âgé de 43 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RIVIÈRE Théodore, ex prêtre, domicilié à Mende, département de la Lozère, condamné à mort le 18 frimaire an 3, par le tribunal criminel du Var, comme émigré.

RIVIÈRE Pierre, marchand de cire, domicilié à Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort le 2 frimaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fournisseur infidèle.

RIVIÈRE Louis, domicilié à St Hilaire-de-Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIVIÈRE Jacques, domicilié à Montglone, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIVIÈRE Henri, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué, comme conspirateur.

RIVIÈRE Claude, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué, comme conspirateur.

RIVIÈRE Jean Louis, fermier, domicilié à l'Apt, département de la Haute Loire, condamné à mort le 2 froréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleur de prêtre réfractaire.

RIVIÈRE Margueritte*, fut fusillée le 1er février 1794

RIVIERRE Mathurin, domicilié au May, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes. Comme brigand de la Vendée.

RIVOIRE Jacques, ouvrier en soie, natif de St Andéol-en-Lyonnais, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RIVOIRE Jacques, marchand chapelier, domicilié à Vareppe, département de l'Isère, condamné à mort le 28 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

RIVOSRON J. Laurent Girard, ex procureur, âgé de 42 ans, né à Messimy, département du Rhône, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RIVRAU Charles, domicilié à Chobrone, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

RIVRAU Jacques, domicilié à Chobrone, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIVRAUX Jean, domicilié à la Chapelle-St-Florent, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RIXHODE Jean Paquay, maçon, menuisier et laboureur, domicilié à Bodeux, département du Finistère, condamné à mort, le 24 brumaire an 3, par le tribunal criminel et révolutionnaire séant à Liège, comme fabricant de faux assignats.

ROBEC ou DERABEC Magdelaine Françoise Joséphine, femme Kolly, âgée de 32 ans, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 3 mai 1793, par le tribunal révolutionnaire séant à Paris, comme contre-révolutionnaire, Le sursis apporté à l'exécution de son jugement, attendu sa déclaration de grossesse, a été levé le 15 brumaire ; elle a été exécutée le même jour.

ROBELIN Jean Baptiste, cultivateur, âgé de 37 ans, né et domicilié à Coulonne, département du Jura, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris. Comme conspirateur, chef de la faction fédéraliste du Jura.

ROBERT Pierre, boulanger, soldat au ci-devant régiment de Brest, caporal dans les chasseurs des Cevennes, domicilié à Clermont, département de la Loire, condamné à mort le 3 messidor an 2, par la commission militaire de Bruxelles, comme émigré.

ROBERT François Joseph, prêtre, domicilié à Mont-le-Vougey, département du Doubs, condamné à mort le 5 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

ROBERT Jean Baptiste, père, domicilié à Mont-de-Vougey, département du Doubs, condamné à être déporté pour 4 ans, le 23 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme séditieux.

ROBERT Jean Joseph, fils, cultivateur, domicilié à Mont-le-Vougey, département du Doubs, condamné à mort le 23 vendémiaire an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme séditieux.

ROBERT Jean, domicilié à St Herblou, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du pont-de-Cé.

ROBERT Jean, domicilié à Marlène, département de la Lozère, condamné à mort le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

ROBERT Jean, domicilié à Vize, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBERT Pierre, domicilié à Vize, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBERT Pierre, journalier, domicilié à la Plaine, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Saumur.

ROBERT David, domicilié à Valet, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBERT Alexis, domicilié à Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBERT Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBERT Benjamin, étudiant en médecine, âgé de 33 ans, natif de Gallion, département de l'Yonne, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 19 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROBERT Pierre, journalier aux fourrages, âgé de 41 ans, natif de Saliat, département du Puy de Dôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROBERT Gervais, apprêteur de chapeaux de paille, âgé de 26 ans, natif de Charbissac, département des Hautes-Alpes, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROBERT Antoine, prêtre âgé de 61 ans, né et domicilié à St-Sauveur, département de la Loire, condamné à mort le 26 ventôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROBERT Claude, dragon du 5^{ème} régiment, âgé de 24 ans, domicilié à Bourges, département du Cher, condamné à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant tenu des propos tendant à empêcher le recrutement.

ROBERT Pierre, charron, âgé de 37 ans, natif de St-Georges-sur-Cher, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant persisté à remettre en usage pour le service de la république, des roues défectueuses, refusées par l'administration, en les substituant aux chariots d'un autre fournisseur dont il enleva celles qui avaient été reconnues bonnes et acceptées.

ROBERT Jacques Paul (dit Desardières), ex noble, et lieutenant de vaisseau, âgé de 32 ans, né à Mallaure, département de la Vendée, domicilié à Choisy-sur-Seine, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg, où il était détenu.

ROBERT Silvestre Joachim (dit Sesarrières), ex noble, ex élève de la marine, âgé de 27 ans, né à Chalons, domicilié à Choisy-sur-Seine, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg, où il était détenu.

ROBER DE L'EPINAY Jean Honoré, ex noble, âgé de 47 ans, natif de la Rochelle, département de la Charente Inférieure, domicilié à Garné, département de l'Eure et Loire, condamné à mort le 14 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit que si les ennemis venaient à avoir de dessus, et que s'il tenait les députés qui avaient fait mourir le roi, il prendrait son couteau, et leur couperait la chair morceaux par morceaux ; et comme s'étant refusé à déposer sa croix de Saint Louis à sa municipalité.

ROBERT-LEPIJOU F., âgé de 66 ans, né à Avranches, département de la Manche, domicilié à Coutances, ex président honoraire de la ci-devant élection de Coutances, condamné à mort le 3 thermidor an 2, par le tribunal de Paris, comme conspirateur, et ayant dit que sa conscience ne lui permettait pas de prêter serment de liberté et de l'égalité.

ROBERTOT Charles, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBESPIERRE Maximilien* député de la Paris à la convention nationale, âgé de 35 ans, né à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître à la patrie, exécuté le 10.

ROBESPIERRE Augustin Bon Joseph* député de Paris à la convention nationale, âgé d'environ 30 ans, natif d'Arras, département du Pas-de-Calais, domicilié à Paris, département de la Seine, mis hors la loi par décret de la convention nationale du 9 thermidor an 2, comme traître a la patrie exécuté le 10.

ROBILLARD René, domicilié à la Plaine, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBILLARD J. P., notable et officier municipal âgé de 33 ans, né et domicilié à Nevers, département de la Nièvre, condamné à mort 4 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait déployer le drapeau rouge dans la commune de Nevers, pour égorger les patriotes et ayant rédigé une adresse au tyran roi.

ROBIN Jean, officier de maison chez le nommé Hariagge de Guibeville, âgé de 43 ans, natif de Valence, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort

le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant dit qu'il aimerait mieux voir le feu aux quatre coins de Paris, que de voir tenir la république ; que si l'on faisait mourir Marie Antoinette, il connaissait un parti qui s'y opposerait, et qu'il serait le premier à se mettre à leur tête.

ROBIN Louis, marchand, âgé de 74 ans, né et domicilié à Troyes, département de l'Aube, condamné à mort le 15 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme auteur d'un placard qu'il apposait contre le mur de l'église de St Jean de Troyes, et qui était ainsi conçu : A la dernière décade, on a célébré la mort de Louis soi-disant dernier tyran et à la première décade, on célébrera la naissance de cent mille tyrans : vive la République ! Au diable les Clubs ! Ce sont eux qui font tout le mal. Peuple, n'abandonner jamais la loi de Dieu.

ROBIN Jean, charpentier, domicilié à Verrouix, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROBIN François, boulanger, domicilié à Leguillon, département de la Vendée, condamné à mort comme munitionnaire brigand, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

ROBIN René, journalier, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

ROBIN Louis, tisserand, domicilié à Nieuil, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

ROBIN Etienne, laboureur, domicilié à Aiguillon, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 27 avril 1793, par la commission militaire séante aux Sables.

ROBIN Louis, laboureur, domicilié à Montsurs, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

ROBIN Joseph, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBIN Jean, domicilié à Vauchrézien, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 11 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

ROBIN Michel, domicilié à Nantes, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes.

ROBIN Marguerite, de Montjean, âgée de 68 ans, « n'allant point à la messe des assermentés, allant aux processions du Chêne. Fanatique », fusillée le 16 avril 1794. (© Les Martyrs d'Angers : 1793-1794, d'André MERLAUD)

ROBIN Pierre, serrurier, domicilié à Champtocé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

ROBIN David, domicilié à Valette, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROBIN René, domicilié à Jammaillent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBIN Fiacre, ferblantier, domicilié à Alais, département du Gard, condamné à mort comme conspirateur le 9 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROBIN Jean Pierre, marchand négociant, âgé de 51 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROBIN Jean Pierre, charpentier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROBIN Jean Marie, teneur de livres, âgé de 45 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 7 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROBIN Henri, commis marchand, âgé de 36 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROBIN Jean Antoine, cultivateur, âgé de 55 ans, natif du Planté, département de l'Ain, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROBINEAU François, domicilié à la Chapelle-Aubry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROBINEAU Jean, domicilié à Jumelière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROBINEAU Joseph, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBINEAU Jacques, domicilié à Riaille, département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBINEAU François, domicilié à Chemillé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBINET Louis, laboureur, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire séante à Doué.

ROBINOT Jacques, domicilié à Clisson département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROBINOT Pierre, domicilié à Tigers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROBRETEAU Marie, femme Martineau, domiciliée à Beaulieu, département de la Vendée, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 29 frimaire an 2, par la commission militaire séante aux Sables.

ROBUCHON René, domicilié à Montmarson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROCAJEL Pierre, journalier, domicilié à Mandailles, département de l'Aveyron, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 17 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROCAND Jacques*, laboureur, domicilié à St Christophe-de-Ligneron, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 mai 1793, par la commission militaire des Sables.

ROCARD Anastasie, ex religieuse, domicilié à Bollème, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 25 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

ROCHE Marie Françoise, femme de ménage, âgée de 40 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie du peuple, ayant dit qu'elle regrettait l'ancien régime, et qu'elle soutiendrait les prêtres au péril de sa vie.

ROCHE P., employé dans les charrois de l'artillerie, âgé de 30 ans, né à Montpellier, département de l'Hérault, domicilié à Vincennes près de Paris, condamné à mort 8 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

ROCH L. J. Théodore, ex vicaire, domicilié à Jouvelle, département du Doubs, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 15 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROCH Modeste Amboise Aug. Ex vicaire, domicilié à Laudresse, département du Doubs, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 14 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROCHAIX Pierre (dit Rochon), laboureur, déserteur du régiment de Massienne, depuis volontaire pour le contingent de sa commune, âgé de 26 ans, né et domicilié à Bouvillard, département du Mont-Blanc, condamné à mort le 12 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait un voyage à Doué en Tarentaise, pour joindre le Piémontais.

ROCHARD Anne, femme Sonnerie vinaigrière, âgé de 41 ans, native d'Odenas, domiciliée à Lyon département du Rhône, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROCHARD Marie, de Montjean, âgée de 30 ans, fille de confiance de Trottier, serrurier, « arrêtée pour avoir couru les processions du Chêne ». fusillée le 16 avril 1794. (© Les Martyrs d'Angers : 1793-1794, d'André MERLAUD)

ROCHARD Louis, tisserand, domicilié à St Macaire, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 8 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROCHARD Guillaume, domicilié à Martigné-Brillan, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROCHARD-CHAPEL Nicolas, cabaretier, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROCHARD René, tisserand, domicilié à Chalonne, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

ROCHARD Pierre, journalier, domicilié à Mozé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROCHARD René, laboureur, domicilié à Mozé département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROCHART Louis, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 28 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROCHAT Pierre, domicilié aux May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROCHE Clément, âgé de 32 ans, commis marchand, natif de St Marcellin en Forez, domicilié à St Chamont, département de la Loire, condamné à mort, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROCHE Joseph, âgé de 62 ans, chirurgien, natif de Vienne, domicilié à Bourgoin, département de l'Isère, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROCHE Marie Anne, femme Best, domiciliée à Beaune, département de la Haute Loire, condamnée à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme receleuse de prêtres réfractaires.

ROCHE, poêlier, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 22 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué, comme conspirateur.

ROCHE Jean Baptiste, âgé de 43 ans, limonadier, natif de Rheims, département de la Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné le 8 floréal an 2, à six années de gêne, et six heures d'exposition par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir sciemment et à dessein, attesté la fausse résidence des nommés Morlet, agent de Condé, et Maussion, émigrés.

ROCHECHOUART Diane Adélaïde, veuve Duchâtelet, âgée de 62 ans, née et domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à mort le 3 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant fait passer des fonds à son fils émigré.

ROCHEFORT François, âgé de 47 ans, ex conseiller au parlement de Toulouse, domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort le 26 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, en provoquant, signant ou approuvant des écrits et protestations faites au nom dudit parlement de Toulouse en 1790.

ROCHEFORT, père, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le .. frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Feurs, comme contre-révolutionnaire, et fédéraliste.

ROCHEFORT, fils, domicilié à Montbrison, département de la Loire, condamné à mort le .. frimaire an 2, par le tribunal révolutionnaire, comme contre-révolutionnaire et fédéraliste.

ROCHELUS Eloi, domicilié à Ste Lumine-du-Coutray, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 floréal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROCHEMORE F. G. P., âgé de 43 ans, ex noble, né à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

ROCHEPAULT André, jardinier, domicilié à Rabelais, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 11 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

ROCHER Marie Anne Marguerite, ex noble, et religieuse, domicilié à Bollène, département du Vaucluse, condamné à mort, le 21 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme contre-révolutionnaire.

ROCHET Jean, âgé de 27 ans, toucheur de bœuf, natif d'Orléans, département du Loiret, domicilié à Cosne, département de la Nièvre, condamné à mort le 22 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, en

appliquant à son profit la ration destinée pour la subsistance des bestiaux qu'il était chargé de conduire.

ROCHET Maurice, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé, comme brigand de la Vendée.

ROCHET Etienne, domicilié à St Pierre de Chemillé, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROCHET René, domicilié au May, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROCHETTE Etienne, âgé de 33 ans, fabricant de bas, natif de la Guillotière, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROCHETTE Louis, âgé de 44 ans, né à Nanteuil, chef de bataillon; commandant temporaire d'Avesnes, y demeurant, époux de Françoise Grattie, condamné à mort à Arras le 10 germinal an II

ROCHIN Pierre, domicilié à Martigné Brillan, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROQUES Jean Baptiste, prêtre du chapitre, domicilié à Mont-Salvy, département du Cantal, condamné à mort le 12 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme réfractaire à la loi.

ROCTON Jean, vigneron, domicilié à Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 21 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo.

RODEN Patrice, tisserand, déserteur du régiment de Berne, pour servir en France, natif de Quené en Angleterre, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

RODET Claude, âgé de 50 ans, faiseur de boucles, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

RODIER Pierre, âgé de 47 ans, cultivateur, né et domicilié à Vieille-Brioude, département de la Haute Loire, condamné à mort le 11 messidor an 2, par le

tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemi du peuple, ayant dit que les émigrés auraient le dessus, qu'il y aurait beaucoup de monde qui se tournerait de leur côté, et s'étant vanté d'avoir une somme de 900 livres en argent, pour faire parvenir au nommé Delezac, émigré.

RODOT François, maire, domicilié à Nantes département de Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RODY Jean Honoré, orfèvre, domicilié à Avignon département du Vaucluse, condamné à mort le 4 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

ROETTIERS Anne Jeanne, femme Charras (dit la Chevinnerie), âgée de 41 ans, ex marquise, née à Paris, département de la Seine, domiciliée à Ammiens, département de la Somme, condamné à mort le 11 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

ROETTIERS J. B. Emmanuel, âgé de 45 ans, ex noble et gentilhomme de la chambre du dernier tyran roi, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 11 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur.

ROGÉ François Domicilié à Cassel, département du Nord, condamné à mort le 1^{er} floréal an 2, par la commission militaire de Cassel, comme émigré.

ROGER Philippe, âgé de 43 ans, brigadier de la gendarmerie, natif de Condieu, département du Rhône, domicilié à Tarrare, même département, condamné à mort le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROGER Germin, domicilié à Mont-Pont, département de Saône et Loire, condamné à mort, le 6 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

ROGER Joseph, aubergiste, domicilié à Tissauges, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 5 pluviôse an 2, par la commission militaire d'Angers, comme conspirateur.

ROGER Michel, marchand, domicilié à Daumeray, département de Mayenne et Loire, condamné à Mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

ROGER Marie, de Montjean, âgée de 67 ans, veuve de Joseph Charrier, aubergiste, « fanatique outrée, sa maison servant de lieu aux rassemblements contre-révolutionnaires ». fusillée le 16 avril 1794. (© Les Martyrs d'Angers : 1793-1794, d'André MERLAUD)

ROGER Toussaints, domicilié à Martigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

ROGER Jean, domicilié à Moulin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

ROGER Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 11 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

ROGER Auguste, ex noble, étudiant, domicilié à Châteaubourg, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort, le 12 thermidor an 2, par la commission militaire de l'armée du Nord, comme émigré.

ROGER Hélène Françoise, âgée de 43 ans, née et demeurant à Arras, veuve de Develle Antoine Joseph, condamnée à mort le 8 prairial en II

ROGER Pierre, domicilié à Mortagne, département de la Vendée, condamné à mort le 12 frimaire an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

ROGER Thérèse, âgée de 41 ans, célibataire, fille de Jacques Louis François Joseph et de Callau Marie Joseph Pélagie, condamnée à mort à Arras le 7 messidor an II

ROGER Alexis Louis, marchand de draps, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 26 brumaire an 2, par le tribunal criminel, dudit département, comme distributeur de faux assignats.

ROGER J., âgé de 41 ans, employé au Mont-de-Piété, né à Busançois, domicilié à Paris, département de la Seine, y demeurant, condamné à mort, le 4 thermidor, an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

ROGER Gaspard, âgé de 38 ans, salpêtrier, brasseur, né et domicilié à Neuville, département de la Meuse, condamné à mort, le 26 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant fait plusieurs voyages au camp de la lune, occupé par les Prussiens, ayant porté différentes marchandises, notamment du sucre et du café, ayant fait passer des fourrages, ayant été l'agent de l'ex noble d'Alençon, dont le fils sont émigrés et leur ayant fait passer de l'argent.

ROGIER René (dit Rostemond, ex noble, domicilié à Thouars, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 3 frimaire an 2, par la commission militaire de Saumur, comme conspirateur.

ROGNAT Pierre Michel, âgé de 36 ans, épicier droguiste, natif de Gilonet, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 1 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROGNE Pierre, domicilié à Tiersay, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 18 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

ROGUÉS René, domicilié à Coron, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 frimaire an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROGUET Louis Jacques, domicilié à Maulévrier, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 22 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

ROMAN J. Guet Henoc (dit Rochefort), ex noble, âgé de 24 ans, né à Paris, département de la Seine, domicilié à Rochefort, département de la Charente Inférieure, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons, de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

ROI François, ex curé domicilié à Lathus, département de la Vienne, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 28 ventôse, an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROIRET Mathieu, prêtre, âgé de 25 ans, natif de Noiretable, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLAND Jean Baptiste, âgé de 75 ans, tisserand, demeurant à Febvin Pilfart, condamné à mort à Arras le 4 prairial an II

ROLAND Claude, grammairien, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLAND Jacqueline, âgée de 60 ans, née et demeurant à St Omer, célibataire, fille de Robert Antoine et Delehelle Jeanne Françoise, condamnée à mort à Arrs le 4 messidor an II

ROLAND DE LA PLATIÈRE Dominique, ex chanoine, âgé de 71 ans, natif de Villefranche, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme

contre-révolutionnaire, le 2 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLAND DE LA PLATIÈRE Jean Marie*

ROLAND Sophi, femme Racheveau, épicière, âgée de 26 ans, née à Cholet, domiciliée à Issenay, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort le 7 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ennemie du Peuple, en soutenant les rebelles de la Vendée.

ROLIN Jean, épicier, âgé de 43 ans, natif de Valsonne, département du Rhône, domicilié à Lyon, même département, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLLAND Jean, terrassier, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lamotte, département de l'Aube, condamné à mort, le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant cherché conjointement avec la femme Roussar, à corrompre les autorités constituées pour procurer la liberté à son mari.

ROLLAND Barthelemi Gabriel, ex président au ci-devant parlement de Paris, âgé de 64 ans, né et domicilié à Paris, âgé de 64 ans, né et domicilier à Paris, département de la Seine., condamné à mort, le 1 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant part aux arrêtés pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.*

ROLLAND Blaise Mathieu, propriétaire, procureur de la commune, domicilié à Cassis, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROLLAND Jean François, ex noble, conseiller au ci-devant parlement de Guienne, âgé de 70 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

ROLLAND Hyacinthe J. Marie, (dit Renjerve) ex vicaire de St Sauveur, domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme réfractaire, le 27 frimaire an 2, par la commission militaire de Rennes.

ROLLAND Pierre, marchand, drapier, âgé de 70 ans, natif de Marseille, département des Bouches du Rhône, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 18 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLLAND Yves Louis, président du district de Cannat, âgé de 59 ans, né à Aureuil, département de l'Allier, domicilié à St Jean-de-Vanne, département du

Puy-de-Dôme, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal de Paris, comme ayant dit qu'il se faisait honneur d'être aristocrate, et déclarant qu'il vendrait volontiers son bien pour en envoyer l'argent aux émigrés, et en voulant pas souffrir qu'on l'appelât citoyen, mais bien monsieur, parce qu'il n'y avait que son chien de citoyen.

ROLLAT Jean, cultivateur, ex noble, âgé de 42 ans, né à Anreuil, département de l'Allier, domicilié à Ecuriolles, même département, condamné à mort, le 27 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire, de Paris, comme ayant refusé de porter la cocarde tricolore, parce qu'il n'en décorait que son cheval et son chien, et en faisant passer du numéraire aux émigrés.

ROLLAT Claude, âgé de 24 ans, né et domicilié à Vernay, département de l'Allier, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLLAT Sébastien, ex noble, âgé de 52 ans, natif de Bruyère, département de l'Allier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant fait partie d'un rassemblement chez les nommées Billens et Charras.

ROLLAT René, officier de la colonelle général de dragons, âgé de 32 ans, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait partie des rassemblements chez les nommées Billens, et Charras, et comme ayant émigré.

ROLLE Georges, domicilié à Coursaire, département du Mont-Terrible, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROLLE Pierre (dit Millaguet), contrôleur d'un dépôt de sel, domicilié à la Flossillère, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département des Deux-Sèvres.

ROLLET Claude, prêtre réfractaire, âgé de 40 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLLET Jacques Amable Gilbert, (dit Davaux), président au ci-devant présidial de la sénéchaussée de Rion, âgé de 68 ans, né et domicilié à Rion, condamné à mort comme conspirateur le 24 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

ROLLET Claude, chapelier, âgé de 43 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLLET François, prêtre âgé de 43 ans, né à Lagnieux, département de l'Ain, domicilié à St Médard, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROLLIN Jean Baptiste, ex curé domicilié à Pellevoisin, département de l'Eure, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROMAINVILLE Alexandre, musicien, chanteur au spectacle, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, département à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROMANY Etienne, domestique, âgé de 46 ans, natif de Renesson, département du Rhône et Loire, domicilié à Ste Foy, département de la Loire, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROMÉ Guillaume Jérôme, ex noble, et capitaine au ci-devant régiment de Beauvoisis, âgé de 46 ans, natif de Fécamp, département de la Seine Inférieure, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 28 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, s'étant trouvé aux tuileries à la journée des poignards.

ROMÉ Albert Marie, général de brigade, ex noble, âgé de 63 ans, natif de Vernouttes, domicilié à Paris, département de la Seine, condamner à mort, le 25 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des intelligences tendantes à livrer aux révoltés de la Vendée la ville de Blois.

ROMIEU Mathieu François Louis Auguste, inspecteur des douanes nationales, domicilié à Sette département de l'Hérault, condamné à mort comme fédéraliste, le 26 pluviôse an 2, par la commission militaire de Marseille.

ROMIGNIÈRES Jean Baptiste, laboureur, domicilié à Annauville, département de la haute Garonne, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 13 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire dudit département.

ROMILLON (de) Agnès, Ursuline de Bollène exécutée le 10 juillet, par la commission populaire séante à Orange, comme réfractaire à la loi

ROMILLION (de) Jeanne, Ursuline de Bollène exécuté le 12 juillet, par la commission populaire séante à Orange, comme réfractaire à la loi

ROMME Gilbert* âgé de 45 ans, représentant du peuple du département du Puy-de-Dôme, natif de Recoïn, condamné à mort, le 2^e prairial an 3, par le conseil militaire établi à Paris, comme convaincu d'avoir demandé que les tribunes fussent libres à ceux qui voudraient parler, en assurant qu'il était dévoué à la cause du peuple; que le président mît aux voix à l'instant de mettre en liberté les patriotes incarcérés depuis le 9 thermidor, les procédures commencées contre ces mêmes patriotes; qu'il fût fait des visites domiciliaires, que les comités fussent renouvelés au gré du peuple: d'avoir provoqué une liste de proscription contre les mandataires fidèles du peuple qui ne prenaient pas une part active aux manœuvres liberticides des rebelles contre la convention nationale dans la révolte des 3 et 4 prairial an 3. Il s'est poignardé, et est mort de sa blessure.

ROMPILLON René, domicilié à Lasalle, département de Mayenne et Loire condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

ROMPION Charles, cordonnier, domicilié à Lajumélière, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RONAT Nicolas, instituteur, âgé de 45 ans, natif de Brunoy, département de la Nièvre, domicilié à Autrane, même département, condamné à mort le 25 ventôse an 2, par le tribunal révolutionnaire, comme contre-révolutionnaire, ayant chanté le Domine salvum fac regem, à une messe célébrée le 10 pluviôse en l'église de St Cyr.

RONDAIN Joseph, tisserand, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RONDEL Robert, menuisier domicilié à Guedillac, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 10 mai 1792, par le tribunal criminel dudit département.

RONDELET Martin, médecin, âgé de 39 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RONDOT Paul, domicilié à Nevers, département de la Nièvre, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Nantes.

RONÉ Perrine Suzanne, domiciliée à St Aubin-du-Pain, département de l'Indre, condamnée à mort comme complice des brigands de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RONJEON Antoine, chapelier, âgé de 48 ans, natif de Virieu-le-Petit, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

RONSE Charles, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RONSERAY Jean, cuisinier, domicilié à Maxent, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 24 avril 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

RONSIN Charles Philippe* général de l'armée révolutionnaire, avant la révolution homme de lettres, âgé de 42 ans, natif de Soisson, département de l'Aisne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 4 germinal an 2, comme convaincu d'être auteur ou complice d'une conspiration contre la liberté et la sûreté du peuple français, tendant à troubler l'état par une guerre civile en armant les citoyens les uns contre les autres; et contre l'exercice de l'autorité légitime: par suite de laquelle, dans le courant de ventôse, des conjurés devaient dissoudre la représentation nationale, assassiner ses membres et les patriotes, détruire le gouvernement républicain, s'emparer de la souveraineté du peuple, et donner un tyran à l'état.

RON SSE Jean, domicilié à Arseigner, près Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROPIQUET Alexandre Bajamin, marchand de toiles et de tabacs, âgé de 42 ans, natif de St Longy, département de la Sarthe, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à Mort le 9 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir conspiré contre le peuple français.

ROQUAND Jacques*, laboureur, domicilié à St Christophe-de-Lignerion, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 mai 1793, par la commission militaire des Sables.

ROQUARD (de) Marie Anastasie, Ursuline de Bollène exécuté le 13 juillet, par la commission populaire séante à Orange, comme réfractaire à la loi

ROQUEFEUILLE Hyacinthe, prêtre, ci-devant, trésorier du chapitre de Lille, domicilié à Valence, département du Tarn, condamné à mort comme réfractaire à

la loi, le 6 floréal an 2, par le tribunal criminel du département de la haute Garonne.

ROQUET Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROQUETTE Antoine, barbier, âgé de 43 ans, natif de Laire, département du Gers, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 21 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROQUIER Jean Louis, administrateur du département, domicilié à Anduze, département du Gard, condamné à mort comme conspirateur, le 15 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROQUILLE Joseph Dominique, (dit Lieutaud), homme de lettres, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme missionnaire de faux assignats, le 5 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

RORARD Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

RORTHAIS René Louis, ex noble, domicilié à Beaulieu, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

RORBACHER François, chapelier, domicilié à Remlix, département du Haut-Rhin, condamné à mort le 21 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

ROSE Jean Evangélique, cultivateur, ex procureur général syndic du département de la Marne, âgé de 55 ans, né à Château-Porcien, département des Ardennes, domicilié à Grandchamp, même département, condamné à mort comme conspirateur le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

ROSE (de Conclois), âgée de 25 ans, native de Volney, département de Côte-d'Or, ouvrière en linge, domiciliée à Paris, département de la Seine, condamnée à six années de réclusion, par le tribunal révolutionnaire de Paris, pour avoir fait des ventes et achats en numéraire tant en or qu'en argent, lesquels établissaient des différences très disproportionnées entre les assignats et le numéraire.

ROSE J. Gabrielle, femme Montarly, ex noble, âgée de 51 ans, née à Dammartin, domiciliée à Langres, département de la Haute Marne, condamnée à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice, en déclarant contre la liberté et le peuple, cherchant à le décourager, à ébranler sa

fidélité, en le menaçant des fureurs de l'ennemi étranger, dont elle exagérait les forces et les succès, et provoquant la dissolution de la représentation nationale.

ROSE Jean Baptiste, négociant, domicilié à Lisle, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROSE Joseph Véran, marchand toilier, domicilié à Lisle, département de Vaucluse, condamné à mort le 16 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

ROSE Jean Joseph, négociant, domicilié à Lisle, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 16 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

ROSE Jean, domicilié à St Quentin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROSE Charles, tailleur, âgé de 41 ans, natif de Mirar en Italie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort le 18 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROSÉE Jean Pierre (dit Larosée), palefrenier des pages du tyran roi, âgé de 47 ans, né à l'Isle-Adam, département de l'Oise, domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort comme conspirateur, le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

ROSIER Edouard, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

ROSIER Salvi Procope, domicilié à Cordes, département du Tarn, condamné à mort comme émigré, le 27 thermidor an 2, par le tribunal militaire du 1er arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

ROSSEAU François, domicilié à Fressay, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

ROSSEL Marie Anne Catherine, femme de Rosset Cery, officier de marine, âgée de 44 ans, native de Rochefort, département de la Charente, domicilié à Sens, département de l'Yonne, condamnée à mort le 21 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspiratrice ayant entretenue des émigrés.

ROSSELANGE François, ex curé, domicilié à Villers-les-Nancy, département de la Meurthe, condamné à mort comme émigré, le 25 brumaire an 2, par le tribunal criminel du département des Vosges.

ROSSET Max Hercule (dit Fleury), ex comte, âgé de 23 ans né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la faction de l'étranger, du soulèvement des prisons et de l'assassinat du représentant du peuple Collot-d'Herbois; il a été conduit au supplice avec une chemise rouge.

ROSSIER Bernard, marchand mercier, tenant échoppe, âgé de 47 ans, né au Fort-Baneau département de l'Isère, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 8 messidor an 2, par le tribunal de Paris, comme convaincu d'avoir été un des généraux perfides.

ROSSY Hyacinthe, chef de brigade au 4^{ème} régiment des chasseurs à cheval, âgé de 50 ans, né à Ajaccio en Corse, domicilié à Ajaccio, département de Liamone, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

ROSTAING Hector, officier au régiment de barrois, ci-devant, chevalier de St Louis, ex noble, âgé de 63 ans, né et domicilié à Grenoble, département de l'Isère, condamné à mort, le 5 germinal an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROSTAN Honoré, domicilié à Nice, département des Alpes maritimes, condamné à mort le 15 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme assassin.

ROSTAN Job Marie Honoré, négociant, ex noble, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 27 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme fédéraliste.

ROSTY Etienne, agriculteur, domicilié à Velleron, département de Vaucluse, condamné à mort, le 7 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme fédéraliste.

ROSUTIER Claude, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort, comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROT Louis, domicilié à St Pierre-du-Chemain, département de la Vendée, condamné à mort le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

ROT Pierre, domicilié aux Herbiers, département de la Vendée, condamné à mort le 28 ventôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée

ROTURIER Pierre, domicilié à St Christophe, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

ROTURAT Louis, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROUARD Jean, domicilié à St Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 2 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

ROUARD Joseph, cultivateur, domicilié à Eguilles, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 3 nivôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUARLT Marie*, de Vezins, fusillée le 1er février 1794

ROUBEAU J. L. A., âgé de 53 ans, né à Aix, département des Bouches du Rhône, maître de mathématiques, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, s'étant échappé de Londres pour entrer en France sous le costume de mendiant, et s'y rendre l'instrument caché de Pitt et Georges, et n'étant pas muni de passeport.

ROUBEAU Jean, domicilié à la Chapelle-du-Genest, département de la Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUBEAUD Louis Joseph, prêtre, domicilié à Gabrière, département du Vaucluse, condamné à mort, le 19 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange, comme contre-révolutionnaire.

ROUBIÉ Pierre Jean, domicilié à Pau, département des Basses-Pyrénées, condamné à mort comme émigré, le 27 messidor an 2, par le tribunal du 1er arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales.

ROUBIÈS Lazare, instituteur, âgé de 52 ans, natif de Marseille, département des Bouches du Rhône, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 29 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUBILLION Jacqueline, femme de Fonay, domiciliée à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamnée à mort comme brigand de la Vendée, le 18 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUCHER Jean Antoine*, âgé de 48 ans, né à Montpellier, département de l'Hérault, homme de lettres, domicilié à Paris, condamné à mort, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt de St Lazare où il était détenu.

ROUCHET Jean, laboureur, domicilié à Lomesse, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROUCHETTE Jean François Marie, ex conseiller au parlement de Paris, département de la Seine, condamné à mort le 1er floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre la liberté du peuple, en prenant part aux arrêtés et protestations pris par le parlement de Toulouse, les 25 et 27 septembre 1790.

ROUDIÉRIER Joseph, domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort comme accapareur, le 10 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUDIÈRE Françoise, femme de Pierre Tailles, domiciliée à Millas, département des Pyrénées-Orientales, condamnée à mort comme émigré le 3 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUEL, ex vicaire, domicilié à Nasbinals, département de la Lozère, condamné à mort le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme complice de séditions.

ROUFIAC Jacques, ex vicaire, domicilié à Romande-Caudière, département du Gard, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 12 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Lozère.

ROUGANE Jacques (dit de Vichy), inspecteur des marchandises anglaises, à Dune-Libre, âgé de 63 ans, natif d'Ecuroles, département de l'Allier, domicilié à Vichy, même département, condamné à mort le 5 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur ayant témoigné ses regrets sur la mort du tyran, disant que l'on allait vivre dans une anarchie, si grande que ce serait le plus fort qui gouvernerait, et lors la levée des 300 000 hommes ayant dit: " voilà bien des hommes, mais indisciplinés, qui seront désobéissants et jetteront la confusion dans les armées " et que les députés appelés fédéralistes, étaient des honnêtes gens, et les autres des brigands, notamment Marat.

ROUGANE Jean, (dit Desbarodines), gendarme de la garde du dernier tyran roi, ci-devant chevalier de St Louis, âgé de 52 ans, né et domicilié à Cusset, département de l'Allier, condamné à mort le 5 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant dit, lors de la rareté et cherté du chanvre, qu'il y en avait assez pour pendre tous les membres de la Convention, mais qu'on ne pendait pas des gueux comme ça.

ROUGANE Pierre (dit Bellebat), rentier, sans profession, âgé de 31 ans, né et domicilié à Aigueperse, département du Puy-de-Dôme, condamné à mort le 5 germinal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant fortement appuyé son oncle, en disant "buvons à la santé du roi de Prusse " ajoutant " si les bourreaux manquent, je lui offre mes service ".

ROUGANE André (dit Pinsat) président du bureau de conciliation, âgé de 75 ans, né et domicilié à Cusset, département de l'Allier, condamné à mort comme conspirateur, le 21 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

ROUGANNE Claude*, ex curé à Clermont-Ferrand, âgé de 70 ans, natif de Cural, département de l'Allier, domicilié au Mont-Valérien, département de la Seine, condamné à mort le 25 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir composé différents ouvrages tendants au rétablissement de la royauté.

ROUGEMONT Etienne Jacques Armand, directeur de la comptabilité des loteries, âgé de 42 ans, natif de Coursenson, département de la Sarthe, condamné à mort, le 14 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir trempé dans la conspiration et secondé les complots de Capet et de sa famille dans la journée du 10 août 1792.

ROUGEOT Claude François, ci-devant fermier général, âgé de 68 ans, natif de Lyon, département du Rhône, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'un complot contre la souveraineté du peuple français, notamment en mettant au tabac de l'eau et des ingrédients nuisibles à la santé des citoyens qui en faisaient usage.

ROUGIÉ Jean Pierre, marchand de mouchoirs, âgé de 25 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre révolutionnaire, le 23 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUGIÉ-DAUTERIVE Jean, ci-devant, capitaine d'infanterie, âgé de 50 ans, né et domicilié à Moulins, département de l'Allier, condamné à Mort comme contre-révolutionnaire le 11 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUGNON Jean Charpentier, domicilié à Mont-le-Bon, département du Doubs, condamné à mort, le 21 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

ROUHIER Pierre, administrateur du département de la Côte-d'Or, âgé de 36 ans, natif d'Auxonne, département de la Côte-d'Or, domicilié à Dijon, même département, condamné à mort le 21 pluviôse an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme dilapideur de deniers publics.

ROUHIER Véronique, domiciliée à Chiché, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 4 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUILLARD Pierre, vigneron, domicilié à St Lambert, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROUILLARD François, laboureur, domicilié à St Augustin d'Angers, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROUILLER René, laboureur, domicilié à St Laurent-de-la-Plaine, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROUILLON Pierre, domicilié à St Germain-de-Princay, département de la Vendée, condamné à mort le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

ROUIRE Jacques, perruquier, domicilié à Saverdun, département de l'Ariège, condamné à mort le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme complice de contre-révolutionnaire.

ROUJOLLE Jean Baptiste, employé aux douanes nationales, domicilié à Libourne, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 14 frimaire an 2, par la commission militaire de Libourne.

ROULAN Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROULEAU Jean, domicilié à St Paul, département des Deux-Sèvres, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROULÉ Jean, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à Mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROULET Pierre, tisserand, domicilié à Gonnord, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROULIÈRE Julien, domicilié à St Laud, département de Mayenne et Loire, condamné mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

ROULIS Louis, domestique à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

ROULLAND Jean Baptiste, menuisier, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

ROULLEAU Pierre, domicilié à la Guionnière, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 9 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROULLEAU Denis Louis, domicilié à Doué, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 18 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

ROULLEAU Jacques, domicilié à Coron, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 26 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

ROULLET Antoine, charpentier, âgé de 49 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 1er nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROULLET François, crocheteur, âgé de 32 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROULLET Jean, homme de loi, âgé de 44 ans, natif de Mont-Segur, ci-devant procureur syndic du département de la Gironde, domicilié à Bordeaux, condamné à mort le 2 frimaire an 2, par la commission militaire de Bordeaux, comme mis hors la loi, étant de la faction de la Gironde.

ROULLIARD Jean, domicilié à Briand, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROULOD François, domicilié à Lagumière, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROULOIR Charles, tisserand, domicilié à Chalons, département de Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 27 prairial an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

ROULON Louis, domicilié à Bazoges, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROULY André, domicilié à Douay, département du Nord, condamné à mort comme brigand du département du Nord, le 24 prairial an 2, par la commission militaire d'Avesnes.

ROUME Alexis, domicilié à St Sauveur, département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditeux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUMEGOUX Géraud, commis négociant, âgé de 68 ans, né et domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 27 messidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

ROUMIER François, domicilié au Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

ROUMIEUX Jean, manœuvrier, déserteur de légion de la Montagne, domicilié à Saverdun, département de l'Ariège, condamné à mort comme complice de contre-révolutionnaire, le 23 germinal le 23 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUMILLON Silvie Agnès, ex religieuse, domiciliée à Bollène, département de Vaucluse, condamnée à mort comme contre-révolutionnaire le 23 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

ROUMILLON Jeanne Marie, ex noble et religieuse, domiciliée à Bollène, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 24 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

ROUSSAT Thomas, cultivateur, ex garde de bois de Terray, âgé de 57 ans, né et domicilié à Lamotte, département de l'Aube, condamné à mort, le 18 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant dit lors de la première réquisition qu'il était fâché du département de son fils, parce qu'il allait soutenir des foutus gueux, et que cela ne lui ferait pas tant de peine, si ce même fils partait pour servir dans les armées royales comme autrefois.

ROUSSE François, tisserand, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROUSSEAU Augustin Bernard Louis Joseph, maître d'armes des enfants de Capet, âgé de 42 ans, né et domicilié à Versailles, département de la Seine et Oise, condamné à mort, le 25 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant été arrêté au château des tuileries le 9 août 1792, vêtu d'un habit d'uniforme national avec un bouton de ralliement.

ROUSSEAU Antoine Charles manufacturier, notable de la commune de Sedan, âgé de 56 ans, natif de Paris, département de la Seine, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort, le 15 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice des conspirations et complots formés avec le tyran Capet, ses agents et notamment Lafayette, en prenant et publiant de concert avec lui des arrêtés et proclamations aux dates des 12 et 14 août 1792, tendants à protéger sa trahison, et en retenant comme otages des représentants du Peuple délégués par le corps législatif.

ROUSSEAU Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSEAU Julien, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal de Nantes.

ROUSSEAU Jean, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSEAU Mathurin, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSEAU Mathurin, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSEAU Pierre, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSEAU Mathurin, domicilié à Bouguenais, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 14 germinal an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSEAU Mathurin, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROUSSEAU René, domicilié à Audigné, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

ROUSSEAU Mathurin, domicilié à Latour-Landry, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 16 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

ROUSSEAU Jean, domicilié à Beaupréau, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSEAU Jacques, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 3 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROUSSEAU Jean Baptiste, charcutier, domicilié à Tarascon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 23 germinal an 2 par le tribunal criminel dudit département.

ROUSSEAU François Jean, domicilié à Ardelais, près les herbiers, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSEAU Thomas, potier de terre et membre du comité, domicilié à Bédouin, département de Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUSSEAU Pierre, meunier, commandant en second de la garde nationale, président de la société populaire, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUSSEAU Jean, potier de terre, capitaine de la garde nationale, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUSSEAU Joseph, potier de terre, domicilié à Bédouin, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 9 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUSSEAU Michel, ex vicaire, domicilié à Monbisot, département de la Sarthe, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 2 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUSSEAU Pierre, menuisier, domicilié à Bordeaux, département de la Gironde, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 4 thermidor an 2, par la commission militaire de Bordeaux.

ROUSSEAU Joseph, domicilié à St Florent, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 20 frimaire an 2, par la commission militaire de Doué.

ROUSSEAU, garçon meunier, domicilié à Choué, département du Loir et Cher, condamné à la déportation, le 17 brumaire an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUSSEAU Pierre, domicilié à Rochefort, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 12 frimaire an 2, par la commission militaire du Pont-de-Cé.

ROUSSEAU Jean, laboureur, domicilié à St Gervais, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 15 avril 1793, par la commission militaire des Sables.

ROUSSEAU Nicolas, journalier, domicilié à St Julien-le-Conseil, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 19 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe.

ROUSSEL A. âgée de 54 ans, née à Fresne, ex religieuse converse Carmélite, domiciliée à Compiègne, condamnée à mort le 29 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme ayant fait partie de rassemblements fanatiques et contre-révolutionnaires.

ROSSEL Nicolas, âgé de 49 ans, natif de Villerosoy, département de la Moselle, ci-devant employé dans la régie générale, condamné à mort le 19 septembre 1792, par le tribunal criminel établi au palais de Paris, par les lois des 17 avril et 11 septembre 1792, comme convaincu de s'être enrôlé dans les brigades, dont d'Angremont exécuté le 20 septembre, était le chef.

ROUSSEL Pierre Balthazar, âgé de 26 ans, vivant de son bien, né et domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 29 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration de l'étranger, et de l'assassinat des représentants du peuple Collot-d'Herbois, et Robespierre; il a été conduit à l'échafaud avec une chemise rouge.

ROUSSEL Joseph, brocanteur, domicilié à Argentan, département de l'Orne, condamné à mort comme fabricant de faux assignats, le 27 thermidor an 2, par le tribunal criminel du département de la Seine.

ROUSSEL Antoine Joseph, né et demeurant à Aire, jardinier, époux de Dehee Marie, condamné à mort à Arras le 5 messidor an II

ROUSSEL Ambroise (dit Lili), cultivateur, domicilié à Sancey, département du Doubs, condamné à mort comme conspirateur, le 9 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUSSELET Jean Marie, tailleur d'habits, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 16 septembre 1793, par le tribunal criminel dudit département

ROUSSELET Pierre Louis, âgé de 52 ans, natif de Baugency, département du Loiret, ex bénédictin, et curé constitutionnel, domicilié à Dame-Marie-des-Fontaines, département de Seine et Marne, condamné à mort comme conspirateur le 27 floréal en 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

ROUSSELOT Gabriel, domicilier au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 24 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSELOT Jean, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 10 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROUSSELOT Jacques, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROUSSELOT Pierre, domicilié à Montaigu, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROUSSELOT Pierre, domicilié à Treize-Vents, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROUSSELOT Pierre, domicilié à Montaigu, département de la Vendée, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROUSSET Alexandre, domicilié à Venasque, département de Vaucluse, condamné à mort comme fédéraliste, le 15 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

ROUSSET Etienne, âgé de 63 ans, directeur du Bureau des nourrices, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUSSET Joseph Dominique, âgé de 32 ans, fabricant de bas, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 8 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUSSET Claude, âgé de 63 ans, né à Nismes, département du Gard, ouvrier en soie, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, comme contre-révolutionnaire, le 29 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUSSI Joseph, âgé de 22 ans, natif de Nantes, département de la Loire Inférieure, garçon tailleur, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUSSI, ex comtesse, domiciliée à Thionville, département de la Moselle, condamnée à mort le 24 brumaire an 3, par le tribunal criminel et révolutionnaire de Liège, comme distributrice de faux assignats, contumace.

ROUSSIALLE M. F., âgé de 60 ans, né à Malherbes, département, ex receveur des loteries, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg où il était détenu.

ROUSSIGNEAU Julien, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Nantes.

ROUSSINEAU M. curé à Saint-André-des-Arts, n'hésita pas à se compromettre pour permettre, en pleine Terreur, à des insermentés d'exercer leur ministère dans le quartier (*pas de date*) (trouver dans le livre *La vie religieuse à Paris sous la Terreur* page 34)

ROUSSIGNOL Pierre, laboureur, domicilié à Ahuillé, département de la Mayenne, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 17 fructidor an 2, par la commission révolutionnaire de Laval.

ROUSSILLON Antoine, âgé de 33 ans, marchand sur la rivière, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUSTAN A. Joseph M., cultivateur, ex maire, domicilié à Mondragon, département du Vaucluse, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 12 messidor an 2, par la commission populaire d'Orange.

ROUVIÈRE Jean, perruquier, domicilié à Baucaire, département du Gard, condamné à mort comme fédéraliste, le 29 messidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUVIÈRE Jacques, orfèvre et volontaire au 5ème bataillon de la Drôme, domicilié à Carpentras, département du Vaucluse, condamné à mort comme déserteur, le 11 ventôse an 2, par le tribunal militaire du deuxième arrondissement de l'armée du Rhin, au quartier général à Blozheim.

ROUVIÈRES Joseph Vincent, âgé de 27 ans, natif de Marvejols, tisserand, domicilié à St Geniez, département de l'Aveyron, condamné à mort, le 13 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme s'étant joint aux brigands de l'Aveyron, qui ont marché sous les ordres de Charrier, ex député constituant.

ROUVIÈRES Jean (dit Brajac), tisserand, domicilié à Chanac, département de la Corrèze, condamné à mort comme embaucheur, le 14 juin 1793, par le tribunal criminel du département de la Lozère.

ROUVIERRE-DUBOIS-BAREAU F. N. L., âgé de 60 ans, né à Seez, département de l'Orne, ex secrétaire du tyran roi, domicilié à Friville, département du Loiret, condamné à mort comme conspirateur, le 9 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

ROUVIERRE Jean Baptiste (dit Collet), domicilié à Sallelles, département de la Lozère, condamné à mort comme séditieux, le 3 prairial an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUVILLE François Auguste, ex professeur au collège d'Aubenas, domicilié à Aubenas, département de l'Ardèche, condamné à mort comme réfractaire à la loi, le 27 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROUX Louis, âgé de 50 ans, natif de Bourgoin, département de l'Allier, tabletier, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort, le 4 floréal an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire, ayant dit que l'on avait perdu 30 000 hommes à l'armée de Moselle, 10 000 auprès de Valenciennes; que la Vendée, se relevait de plus en plus, que peu d'homme avait accepté la constitution, que si l'on eût demandé à tous leurs sentiments, l'on ne

serait pas longtemps sans voir un roi, et que si on lui demandait le sien il donnerait un mode pour en élire un.

ROUX Marc, âgé de 35 ans, natif de Voiron, département de l'Isère, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 28 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUX Léonard, âgé de 68 ans, architecte, ci-devant secrétaire du roi, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 23 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUX Jean François Xavier, âgé de 53 ans, natif de Duerne, près Yzeron, prêtre réfractaire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 26 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUX Jean François, âgé de 25 ans, faiseur de bas, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 15 frimaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUX Jacques, âgé de 61 ans, prêtre réfractaire, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUX Jacques*(? 1752 - Bicêtre 1794)

ROUX Jean André, notaire, âgé de 38 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 14 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROUX François, fabricant de bas, âgé de 42 ans, natif de Valence, département de la Drôme, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort, le 26 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROUX Charles Benoît, ex évêque, domicilié à Aix, département des Bouches du Rhône, condamné à mort, le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

ROUX César Ignace, commis des domaines nationaux, domicilié à Marseille, département des Bouches du Rhône, condamné à mort le 15 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme contre-révolutionnaire.

ROUX François, domicilié à Dupuis-Saint-Bonnet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

ROUX Jean, domicilié à Tessié, département de Mayenne et Loire, condamné à mort, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée..

ROUX Antoine, matelot, domicilié à Nice, département des Alpes-Maritimes, condamné à mort le 22 messidor an 2, par la cour martiale de Villefranche, comme déserteur.

ROUX Antoine, âgé de 52 ans, né à Crocq (Cantal), chaudronnier, guillotiné à Arras le 10 frimaire an II

ROUX Joseph, domicilié à Salières, département du Var, condamné à mort le 16 frimaire an 3, par le tribunal criminel dudit département, comme émigré.

ROUX Stéphane, domicilié à Narbonne, département de l'Aube, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal militaire du 2ème arrondissement de l'armée des Pyrénées-Orientales, comme émigré.

ROUX-UIVERT V. C. F., âgé de 31 ans, né à Toulouse, ex noble, condamné à mort, le 22 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice de la conspiration dans la prison du Luxembourg, où il était détenu.

ROUXEL Pierre, ex vicaire, domicilié à Bain, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort le 29 nivôse an 2, par la commission militaire de Port-Malo, comme brigand de la Vendée.

ROUXEL Philibert François, (dit Vlanchelandedé), lieutenant général et gouverneur des Isles sous le vent, âgé de 58 ans, natif de Dijon, département de la Côte-d'Or, domicilié à Chaussin, département du Jura, condamné à mort le 15 avril 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir autorisé des détentions et déportations arbitraires à St Domingue, et d'avoir favorisé le parti contre-révolutionnaire des colonies portant pour signe de ralliement un pompon blanc.

ROUXEL J.L, fils, (dit Blanchelande), âgé de 20 ans, ex noble, aide de camp de son père dans les colonies, né et domicilié à Chaussin, département du Jura, condamné à mort le 2 thermidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur, ayant fomenté et excité les troubles de Saint-Domingue avec son père.

ROUYER, député par le département de l'Hérault à la convention nationale, mis hors la loi par décret de la convention par suite des malheureuses journées des 31 mai 1 et 2 juin 1793, il s'est soustrait au jugement; le décret a été rapporté le 22 germinal an 3, et il est rentré dans le sein de la convention.

ROVERE de FONTVIELLE Joseph François Alexis Xavier*, ex-noble? député du Vaucluse né à Bonnieux 1748, décédé à Cayenne le 11 septembre 1798

ROY Nicolas Jean, domestique au service du citoyen Paulmier, notaire à Paris, âgé de 32 ans, natif de Dombal, département de la Meurthe, domicilié à Paris, département de la Seine condamné à mort le 21 brumaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir tenu des propos tendant au rétablissement de la royauté, notamment en disant qu'il fallait un roi, et que sans roi, on n'aurait jamais ni paix ni constitution.

ROY René, boucher, domicilié à Aisenay, département de la Vendée, condamné à mort le 11 pluviôse an 2, par la commission militaire des Sables, comme brigand de la Vendée.

ROY René Aimé, instituteur, domicilié à Aubigny, département de la Vendée, condamné à mort le 17 pluviôse an 2, par la commission militaire des Sables, comme brigand de la Vendée.

ROY Mathurin, domicilié à Chabronne, département des Deux-Sèvres, condamné à mort, le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

ROY Pierre, journalier, domicilié à Fay-Labesse, département des Deux-Sèvres, condamné à mort le 5 ventôse an 2, par le tribunal criminel dudit département, comme brigand de la Vendée.

ROY Julien, domicilié à la Ronsière, département de la Loire Inférieure, condamné à mort le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes, comme brigand de la Vendée.

ROY Guillaume, domicilié à Montmulson, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 30 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROY Jacques Antoine, aîné, négociant, officier municipal, âgé de 43 ans, né et domicilié à Bourgoin, département de l'Isère, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon, comme contre-révolutionnaire.

ROYE Françoise Pauline, veuve du ci-devant maréchal et duc de Biron, âgée de 71 ans, née à Paris, domicilié à Baure près Amiens, département de la Somme, condamnée à mort le 9 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme contre-révolutionnaire.

POYER François César, épicier, défenseur officieux, âgé de 42 ans, né à Sezanne, département de la Marne, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à

mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

ROYER Joseph (dit Besiers), ex garde du tyran roi, âgé de 29 ans, né à Beziers, département de l'Hérault, domicilié à Sedan, département des Ardennes, condamné à mort le 28 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme conspirateur; étant resté à Paris après le licenciement de la garde de Capet, pour figurer à la journée du 10 août parmi les assassins du peuple.

TOYER Honoré Joseph, ex noble, et conseiller d'état, âgé de 55 ans, né à Arles, département des Bouches du Rhône, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort le 19 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme complice d'une conspiration dans la maison d'arrêt du Luxembourg où il était détenu.

ROYER Felix, jardinier âgé de 28 ans, natif de Boulogne, département du Gard, chasseur dans la légion des Alpes, condamné à mort le 3 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincu d'avoir entretenu des correspondances contenant des provocations à la royauté, et tendantes à soustraire le tyran Capet au supplice.

ROYER Jean, domicilié à Boissey, département de l'Ain, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

ROYER François, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 13 nivôse an 2, par la commission militaire de Nantes.

ROYER François, perruquier, domicilié à St Aubin-du-Pont-de-Cé, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

ROYER Antoine, commis aux écritures, officier municipal provisoire, domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, en brumaire an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

*ROYOU Thomas Marie*prêtre Quimper 1741 - Paris 1792*

ROZÉ Mathurin, domicilié à Rouen, département de la Seine Inférieure, condamné à mort comme émigré, le 23 ventôse an 2, par la commission militaire d'Auxonne.

ROZET François, boucher, âgé de 64 ans, né et domicilié à Lyon, département du Rhône, condamné à mort comme contre-révolutionnaire, le 16 pluviôse an 2, par la commission révolutionnaire de Lyon.

ROZET Nicolas, cultivateur, domicilié à Servigney, département du Doubs, condamné à mort comme émigré, le 8 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

ROZIER Pierre (dit Longrandail), domicilié à Malassagrie, département de la Lozère, condamné à mort comme complice de séditieux, le 24 floréal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RUAUX Jean Antoine Baptiste, âgé de 23 ans, né à Rennes(Ille et Vilaine), officier, condamné à mort à Arras le 18 germinal an II

RUBAN Pierre, tailleur, domicilié à Port-Malo, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme conspirateur, le 23 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Angers.

RUBÉ Pierre, laboureur, volontaire de la 1^{er} réquisitions, domicilié à Montjoie, département de la Manche, condamné à mort comme déserteur, le 5 thermidor an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RUBRECQ François Xavier Joseph, âgé de 29 ans, né à Lille, peigneur de laine, condamné à mort à Arras le 8 floréal an II

RUBIER Etienne (dit Chassac), domicilié à Lamalène, département de la Lozère, condamné à mort comme contre-révolutionnaire le 2 juin 1793, par le tribunal criminel dudit département.

RUDOT Marc, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RUÉ Pierre, domicilié à Nantes, département de la Loire Inférieure, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay.

RUÉ Pierre Jean G. Toussaints, ex vicaire, domicilié à St Germain-de-Bourgueiel, département de l'Indre et Loire, condamné à mort comme réfractaire, le 8 nivôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Vienne.

RUÉ Jacques Louis, employé à la poste, domicilié à Paris, département de la Seine, condamné à mort comme distributeur de faux assignats, le 1er frimaire an 3, par le tribunal criminel dudit département.

RUELLE Amable, gendarme, domicilié à Salon, département des Bouches du Rhône, condamné à mort comme fédéraliste, le 24 germinal an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RUELLE Pierre Gabriel, prêtre, domicilié à Ouffière, département du Calvados, condamné à mort comme réfractaire, le 16 pluviôse an 2, par le tribunal criminel dudit département.

RUELLO Joseph fut guillotiné sur la place Publique de Josselin le 1er décembre 1793 à midi

RUFFAT Jean Baptiste, médecin, âgé de 40 ans, né et domicilié à Toulouse, département de la Haute Garonne, condamné à mort, le 11 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme chef de la faction fédéral du département de la Haute Garonne.

RUFFEY Denys, commis à la saline de Montmarat, âgé de 58 ans, né à Lons-le-Saulnier, département du Jura, domicilié à Montmarat, même département, condamné à mort le 24 messidor an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme chef de la faction fédéraliste du Jura.

RUFFIN Catherine Louise Honoré, femme Drieux, couturière, âgée de 27 ans, domiciliée à Rouen, département de la Seine Inférieure, condamnée à mort le 5 septembre 1793, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir participé aux attroupements séditieux, qui ont eu lieu à Rouen en janvier 1793.

RUFFIN Etienne, garçon laboureur, domicilié à St Cyr, département de la Mayenne, condamné à mort le 19 pluviôse an 2, par le tribunal criminel du département de la Sarthe, comme brigand de la Vendée.

RUHOT Mathurin, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

RUHOT René, domicilié à Chanteloup, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

RUILLIÉ Joseph, domicilié à Vezins, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

RUILLIÉ André, domicilié à St Fornie près St Aubin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 16 nivôse an 2, par la commission militaire séante à Nantes, comme brigand de la Vendée.

RUILLIER Pierre, aubergiste, domicilié à Cholet, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur, le 5 pluviôse an 2, par la commission militaire d'Angers.

RUNET Joseph René, marchand de bois, fournisseur des armées, âgé de 24 ans, né et domicilié à Sermaise, département de la Marne, condamné à mort comme fournisseur infidèle, le 25 prairial an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris.

RULLIÉ François, domicilié à Chaudefond, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

RULLIEZ Pierre, domicilié au May, département de Mayenne et Loire, condamné à mort le 5 nivôse an 2, par la commission militaire de Savenay, comme brigand de la Vendée.

RULLIEZ François, laboureur, domicilié à St Aubin, département de Mayenne et Loire, condamné à mort comme conspirateur le 6 nivôse an 2, par la commission militaire de Saumur.

RUTANT Jeanne Charlotte, âgée de 22 ans, née et domiciliée à Sancerre, département de la Meurthe, condamnée à mort le 14 vendémiaire an 2, par le tribunal révolutionnaire de Paris, comme convaincue d'avoir eu avec les ennemis de la France des intelligences tendantes à favoriser les progrès de leurs armes sur le territoire de la République.

RYPPERT Mathurin, domestique domicilié à Rennes, département d'Ille-et-Vilaine, condamné à mort comme brigand de la Vendée, le 4 nivôse an 2, par la commission militaire de Rennes.

[accueil](#)